

« J'ai reçu l'ordre d'appliquer une politique qui satisfait à la définition du génocide : une politique délibérée, qui a déjà tué bien au-delà d'un million d'individus, enfants et adultes. Nous savons tous que le régime de Saddam Hussein ne paie pas le prix des sanctions économiques. Au contraire, il a été renforcé par ces sanctions. Ce sont les petites gens qui perdent leurs enfants ou leurs parents par manque d'eau potable. Ce qui est clair, c'est que le Conseil de sécurité est maintenant hors de contrôle, car ses actions minent sa propre Charte, ainsi que la Déclaration des Droits de l'Homme et la Convention de Genève. L'histoire ne pardonnera pas à ceux qui sont responsables de cela ».

- Denis Halliday, ancien coordonnateur du programme humanitaire de l'ONU en Irak, qui a démissionné en signe de protestation. Cité dans le Guardian du 4 mars 2000.

IRAK

CES SANCTIONS

QUI TUENT

RAPPORT

DE LA

MISSION D'OBSERVATION EN IRAK

ORGANISÉE PAR

OBJECTION DE CONSCIENCE/VOICES OF CONSCIENCE

DU 4 AU 15 JANVIER 2000

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont rendu possible cette mission d'observation.

Nous remercions les organismes, les individus, les parents et les ami-es qui ont contribué à la levée de fonds pour l'envoi de notre délégation en Irak.

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont contribué directement au fond d'aide humanitaire ou qui ont acheté des billets pour la soirée bénéfice, de même que les nombreux artistes qui ont participé gratuitement à cette soirée.

Les photos qui jalonnent ce rapport sont de Josée Lambert, photographe et membre de la délégation. Nous la remercions de les avoir gracieusement offertes pour l'illustration de ce rapport.

Nous remercions le groupe américain «Voices in the Wilderness» pour sa précieuse et généreuse collaboration avant et pendant le voyage en Irak.

Finalement, nous remercions tous ces Irakiennes et ces Irakiens qui nous ont chaleureusement accueillis, qui nous ont ouvert leurs maisons et qui nous ont offert leur hospitalité. Nous leur devons ce témoignage.

Ce rapport a été coordonné et produit pour
Objection de conscience/Voices of Conscience
par

Rachad Antonius et Raymond Legault,

avec la participation des divers membres de la mission qui ont chacun rédigé les sections qui relèvent de leurs domaines de compétence.

La reproduction, en tout ou en partie, de ce rapport est permise à condition d'en indiquer clairement la provenance. Par ailleurs, les photos restent la propriété de Josée Lambert, et leur utilisation à des fins autres que la reproduction de ce rapport demeure strictement interdite sans l'autorisation écrite de la photographe.

© Objection de conscience/Voices of Conscience, mars 2000.

OCVC, 8166 Henri-Julien, Montréal, H2P 2J2. Tél. (514) 858-7584.

object@colba.net

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	2
PRÉFACE.....	3
I. LA MISSION	4
II. LE CONTEXTE HISTORIQUE, POLITIQUE, SOCIAL ET RELIGIEUX	7
III. L'EFFET DES SANCTIONS : L'ÉCONOMIE ET LES INSTITUTIONS.....	13
IV. L'ÉDUCATION	17
V. LA SANTÉ	20
VI. LA SITUATION DES FEMMES.....	28
VII. LA DIMENSION CULTURELLE	29
VIII. LES INSTANCES INTERNATIONALES ET LES ONG.....	31
IX. LE PROGRAMME «PÉTROLE CONTRE NOURRITURE»	32
X. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	37
XI. RÉFÉRENCES	40

PRÉSENTATION

Notre délégation, formée sur l'initiative du groupe québécois OCVC (Objection de conscience/ Voices of Conscience), a séjourné en Irak du 5 au 14 janvier 2000, pour observer l'effet des sanctions imposées à l'Irak sur la population civile (voir la composition de la délégation dans la première section). Le rapport que vous avez entre les mains constitue l'essentiel de nos observations et de nos conclusions. Il comporte aussi des éléments d'information sur le contexte historique, politique, social, et religieux qui permettront de mieux comprendre les enjeux de la situation.

Ce rapport de mission est en partie fondé sur nos observations personnelles et sur les multiples témoignages recueillis, tant des Irakiens et des Irakiennes ordinaires que des acteurs privilégiés rencontrés.

Mais comme cette expérience directe d'une dizaine de jours demeure insuffisante pour appréhender dans leur ensemble les impacts des bombardements et des sanctions, le rapport repose également sur des renseignements tirés de plusieurs documents officiels d'institutions internationales que nous avons étudiés avant notre départ ou qui nous ont été remis pendant notre séjour en Irak. Une liste de ces rapports est fournie en annexe.

Finalement, comme la préparation et la réalisation de notre mission, ce rapport est à la fois le fruit d'un travail collectif et individuel. Bien que le résultat final soit endossé par l'ensemble de la délégation, ce sont des individus qui ont été les auteurs spécifiques des diverses sections de ce rapport. Nous reconnaissons bien sûr à chacun et à chacune le droit de reproduire ou d'utiliser à son propre compte dans d'autres publications les parties de ce document dont il ou elle est l'auteur.

LA DÉLÉGATION

2^e rangée :

Svend Robinson
Raymond Legault
David Dalmau
Suzanne Loiselle
Carolyne Harvey
Rachad Antonius

1^{ère} rangée

Denise Byrnes
Françoise David
Amir Khadir
Josée Lambert



PRÉFACE

Je veux rendre hommage ici au groupe *Objection de conscience* grâce auquel ce projet de mission humanitaire a vu le jour. Sans ressources financières ni infrastructure, ce groupe a réussi à mobiliser différents organismes pour mettre sur pied la première mission humanitaire canadienne et québécoise en Irak depuis 9 ans. Cela fait bien 9 ans qu'un embargo criminel frappe le peuple irakien. Cet embargo est soutenu par notre gouvernement, avec la complicité souvent inconsciente des citoyennes et citoyens du Canada. L'initiative d'*Objection de conscience* est une illustration concrète du rôle que peut jouer ce que nous avons convenu d'appeler la « société civile » dans l'instauration d'une justice sociale internationale.

Les membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) font partie intégrante de cette société civile. Ils travaillent depuis des décennies à l'instauration d'un monde plus juste, centré sur le développement humain. Pour poursuivre ces nobles idéaux, nous pouvons compter sur l'engagement volontaire de dizaines de milliers de citoyennes et de citoyens impliqués d'une façon ou d'une autre dans les différentes organisations qui composent l'AQOCI ou dans d'autres organisations de la société civile. C'est en soi une richesse inestimable pour mener notre action. Mais l'argent étant, comme chacun le sait, indispensable à l'action, nous faisons aussi appel aux dons du public et à nos gouvernements pour nous soutenir financièrement.

Le précieux soutien financier des gouvernements comporte toutefois ses dangers, notamment celui d'influencer nos choix d'intervention en fonction de la politique extérieure gouvernementale alors même que nous sommes en désaccord avec elle. C'est là que la responsabilité citoyenne prend tout son sens. Nous avons le devoir de témoigner de ce que nous savons, des milliers de vies humaines sont en jeu. À lui seul l'embargo qui sévit en Irak fait des dizaines de milliers de morts chaque année. Nous n'avons pas le droit de nous taire et nous remercions *Objection de conscience* de nous avoir rappelé nos responsabilités face à ce drame.

La levée de l'embargo en Irak est urgente. Je veux saluer ici le travail exemplaire accompli par les membres de la mission humanitaire. Depuis leur retour et en dépit de leurs nombreuses occupations, ces personnes se sont consacrées non seulement à la préparation de ce rapport éloquent, mais aussi à témoigner, sur toutes les tribunes qui leur étaient offertes, de la tragédie qu'ils ont observée. Forts de leur travail et de leur engagement à le poursuivre, nous devons aller plus loin dans la mobilisation de la population canadienne pour que nos pressions finissent par convaincre le gouvernement canadien de retirer son appui à l'embargo meurtrier et d'investir dans la reconstruction de l'Irak et la restauration de la dignité de son peuple humilié. Le régime autocratique de Saddam Hussein est loin d'être affaibli par l'embargo, au contraire, il s'en nourrit. C'est la population civile que nous détruisons sciemment. En tant que membre du Conseil de sécurité des Nations unies, le Canada doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à ce drame. Nous avons la responsabilité de le lui rappeler inlassablement jusqu'à ce que justice soit faite.

Francine Néméh

Directrice de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale.

I. LA MISSION

La délégation d'observatrices et d'observateurs canadiens et québécois qui a séjourné en Irak du 5 au 14 janvier 2000 a été formée sur l'initiative du groupe québécois OCVC (Objection de conscience/Voices of Conscience), qui a initié une campagne contre les sanctions imposées à l'Irak.

Après plus de 9 ans de sanctions internationales aux effets dévastateurs, documentés dans de nombreux rapports¹, nous ne partions pas dans l'ignorance totale de la situation prévalant en Irak. Mais nous entendions constater nous-mêmes les effets concrets des sanctions et des bombardements sur la population civile irakienne, mieux en saisir la dynamique, en ramener des faits, des images, des paroles, spécifiques et indélébiles...

Plus spécifiquement, nos objectifs étaient les suivants :

- informer le public des effets des sanctions sur le peuple irakien;
- exercer des pressions sur le gouvernement canadien afin de l'amener à changer sa politique actuelle envers l'Irak et à agir de façon à mettre fin aux sanctions;
- apporter un appui moral au peuple irakien en lui exprimant la solidarité des gens du Québec et du Canada dans sa lutte pour la survie;
- à titre plus symbolique que significatif, en raison de nos faibles moyens à cet égard, fournir une aide concrète au

peuple irakien sous forme de fournitures scolaires et de médicaments².

Notre délégation était formée des personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- *Rachad Antonius*, spécialiste du Proche-Orient, délégué de la Near East Cultural and Educational Foundation (NECEF);
- *Denise Byrnes*, déléguée de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI);
- *Françoise David*, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ);
- *Caroline Harvey*, auteure-compositrice-interprète, membre du conseil d'administration des Artistes pour la paix et maintenant membre d'OCVC;
- *Amir Khadir*, infectiologue à l'hôpital Le Gardeur, délégué de Médecins du monde-Canada et également membre d'OCVC ;
- *Josée Lambert*, photographe, récipiendaire du prix «Artiste pour la paix 1998»;
- *Raymond Legault*, professeur au Collège Ahuntsic et membre d'OCVC;
- *Suzanne Loiselle*, directrice de l'Entraide missionnaire;
- *Svend Robinson*, député fédéral et porte-parole du NPD en matières d'affaires internationales et de droits humains sur le plan international.

À ce groupe s'est joint un délégué de Médecins sans frontières-Espagne, David Dalmau, médecin de Barcelone. Deux journalistes ont aussi accompagné la délégation, Pierre Foglia de La Presse et Daniel Black de Radio-Canada International (RCI).

¹ Notons cependant que les impacts majeurs des sanctions sur la population irakienne, s'ils sont fort bien documentés, n'ont jamais réussi à franchir la porte des grands médias d'information.

² Nous avons apporté en Irak des fournitures scolaires valant 3000 \$ et huit boîtes de médicaments divers.

Finalement, Rick McDowell du groupe américain «Voices in the Wilderness» (ViW), groupe qui a été l'un des pionniers de la lutte anti-sanctions et qui a piloté une trentaine de délégations en Irak, nous a servi de guide et de responsable de la logistique pendant le voyage.

Itinéraire, visites et rencontres

Les membres de la délégation se sont d'abord rendus à Amman, capitale de la Jordanie. Très tôt le matin du 5 janvier, nous sommes partis vers Bagdad, un trajet routier d'environ 1000 kilomètres³ essentiellement à travers le désert. Nous avons atteint Bagdad en soirée.

Notre mission d'observation s'est concentrée sur les régions du centre et du sud de l'Irak où vit 86 % de la population irakienne sous l'autorité du gouvernement central. Nous n'avons pas eu le temps d'aller dans le Nord du pays. Plus précisément, nous avons séjourné dans deux grandes villes : Bagdad, la capitale, et Basra (ou Bassorah), au sud, région particulièrement touchée par la guerre Iran-Irak, par la guerre de 1991 et finalement par les sanctions. Nos itinéraires quotidiens étaient déterminés de façon collective, quelques jours à l'avance, sur la base des suggestions de Rick McDowell de ViW, d'objectifs spécifiques de certains membres de la délégation et de contacts qu'ils ou elles avaient obtenus à l'avance.

Les visites d'institutions publiques doivent être soumises au Croissant Rouge irakien pour autorisation⁴. En général, nous les avons faites ensemble, accompagnés d'un

représentant du Croissant Rouge et, en raison de la présence d'un député canadien dans nos rangs, d'un représentant du ministère des Affaires étrangères de l'Irak. Dans ce cadre, nous avons visité des écoles, des hôpitaux, une clinique, un orphelinat, un centre pour enfants de la rue, un camp de réfugiés internes, un abri public (celui de 'Amiriyah, bombardé en 1991) et un quartier populaire atteint par un missile en 1999.

Par ailleurs, les rencontres avec les agences onusiennes, les ONG travaillant en Irak, les communautés religieuses et les institutions privées se font sans accompagnement officiel. Dans ce contexte, nous avons rencontré des représentants et des représentantes du *Programme humanitaire des Nations unies en Irak* (connu par son sigle anglais UNOHCI), de l'UNICEF, de l'*Organisation mondiale de la santé* (OMS), du *Programme alimentaire mondial* (PAM), du *Comité international de la Croix Rouge* (CICR), de la *Fédération internationale des sociétés du Croissant Rouge et de la Croix Rouge*; également de l'ONG italienne *Un Ponte Per Bagdad*, des ONG françaises *Première Urgence* et *Enfants du Monde-Droits de l'Homme*, et du *Conseil des églises du Moyen-Orient* (Middle East Council of Churches, MECC). Nous avons également rencontré l'Archevêque catholique de Basra.

Quelques membres de notre délégation, en particulier le député néo-démocrate Svend Robinson, ont également sollicité et obtenu des rencontres à caractère plus officiel. Nous avons ainsi pu discuter avec le ministre de l'Information et de la Culture, le ministre de l'Éducation, le sous-ministre aux Affaires étrangères, une représentante de la Fédération des femmes irakiennes, le Conseiller culturel du gouvernement ainsi que le directeur de l'École d'architecture.

³ Depuis 1990, sauf pour de rares exceptions, les sanctions interdisent les vols internationaux à destination ou en provenance d'Irak.

⁴ Nous n'avons rencontré aucun obstacle à ce niveau et les délais ont parfois été très courts.

Dans ces rencontres, en plus de discuter de la situation créée par la guerre et les sanctions, nous avons évoqué sans ambiguïté nos préoccupations face aux violations des droits de la personne par le régime irakien.

En dehors de l'horaire commun, les membres de la délégation ont également pu prendre rendez-vous avec plusieurs personnes, sans accompagnement, par petits groupes ou individuellement. Nous avons notamment rencontré plusieurs artistes, des membres de communautés religieuses, des médecins, des étudiants et des étudiantes, des travailleurs d'ONG, des sociologues et des éducatrices spécialisées.

Finalement, il y a eu des moments où nous nous sommes simplement promenés dans divers quartiers, ce qui nous a permis d'autres observations et des conversations au hasard avec des gens, et nous a même valu des invitations dans les maisons des personnes rencontrées.

En dépit des circonstances désastreuses dans lesquelles il vit, nous avons rencontré en Irak un peuple particulièrement chaleureux, accueillant, hospitalier et nous en avons été profondément touchés. Un peuple d'une grande dignité aussi...

Pendant notre séjour, nous avons facilement pu constater la nature étouffante et répressive du régime irakien, en particulier par l'omniprésence policière et militaire et par la peur évidente que les hommes et les femmes de ce pays ont de s'exprimer concernant la politique intérieure. Mais nous avons choisi dès le départ de ne pas prioriser cet aspect, généralement beaucoup plus connu du public et souvent utilisé à des fins de propagande pour justifier bombardements et sanctions. C'est au peuple irakien qu'il revient, d'abord et avant

tout, de trouver des solutions à ces problèmes⁵.

Nous avons plutôt choisi de faire connaître les effets catastrophiques sur la population irakienne de cette guerre de bombardements et de sanctions qui dure depuis plus de 9 ans et qui n'est pas encore finie. D'une part, parce que les grands médias télévisuels n'ont jamais rendu compte adéquatement de la destruction sauvage causée par les bombardements de 1991. Ils ont rarement parlé des effets désastreux des sanctions et du caractère insuffisant et cynique du programme « pétrole contre nourriture ». Tout cela demeure largement inconnu du public québécois et canadien. D'autre part, les malheurs et la souffrance causés par cette guerre et par les sanctions engagent essentiellement *notre* responsabilité, puisqu'ils sont le résultat direct de politiques internationales auxquelles le gouvernement canadien souscrit et participe activement depuis le début, comme allié indéfectible des États-Unis d'Amérique.

Les pages qui suivent décrivent dans un certain détail ce que nous avons vu. Nous avons inclus une section importante de mise en contexte, car elle permet de mieux cerner non seulement les effets des sanctions, mais aussi le *sens* qu'elles ont pour les victimes. Un effort *d'empathie* nous est demandé pour comprendre, sans cependant abandonner notre sens critique.

⁵ Nous constatons d'ailleurs, avec regret, qu'il n'existe pas en Irak en ce moment, une alternative démocratique et pluraliste au pouvoir autoritaire en place.

II. LE CONTEXTE HISTORIQUE, POLITIQUE, SOCIAL ET RELIGIEUX

L'Irak s'est construit autour de la Mésopotamie, cette terre fertile qui se situe entre le Tigre et l'Euphrate et qui est entourée d'une région désertique. Il partage des frontières avec le Koweït et l'Arabie Saoudite au sud, la Jordanie et la Syrie à l'ouest, la Turquie au nord et l'Iran à l'est. Il a un accès limité au Golfe arabo-persique. L'Irak est un pays relativement riche, qui possède les facteurs principaux du développement : richesses naturelles (mines, pétrole, agriculture et eau), ressources humaines développées, et capital provenant principalement du pétrole. En ce sens, il est unique parmi les pays arabes qui possèdent chacun l'un ou l'autre de ces facteurs, mais pas tous. Ces éléments expliquent en partie que plusieurs civilisations aient pris naissance ou se soient épanouies sur cette terre, un fait dont les Irakiens et les Irakiennes sont bien conscients et dont ils tirent une certaine fierté et un sentiment de dignité.

Le Royaume d'Irak est créé en 1921 suite aux accords Sykes-Picot de 1916. Le 14 juillet 1958, un coup d'État sanglant décime la monarchie et la république est proclamée. Deux autres coups d'État, en 1963 puis en 1968, marquent la nouvelle république. L'Irak quitte le pacte de Bagdad (pro-occidental) et amorce un rapprochement avec l'URSS. Dès 1961, le gouvernement revendique le Koweït comme faisant partie de l'Irak, mais finit par reculer en 1963 devant la position unanime des pays membres de la Ligue arabe, qui ne veulent pas ouvrir le dossier des frontières héritées du colonialisme.



Le régime issu du coup d'État de 1968 met en place un État providence et une économie étatique centralisée. Dès 1970, une réforme agraire est entreprise, incluant un programme de redistribution des terres et un programme de formation de coopératives. Ces mesures entraînent une redistribution importante de la richesse et des revenus, et le système devient plus égalitaire. Les services médicaux sont développés et deviennent gratuits. L'éducation est étendue aux zones rurales, et le nombre d'étudiants et d'étudiantes augmente à tous les niveaux d'éducation, du primaire à l'université.

Les femmes ont bénéficié de ces orientations de façon spécifique. D'abord, la modernisation de l'économie a accéléré l'urbanisation, entraînant des possibilités de travail et d'éducation plus grandes pour les femmes, une transition de la famille traditionnelle, étendue, patriarcale vers la famille nucléaire, ainsi que des modes de comportement offrant une plus grande autonomie pour les femmes. C'est dans les milieux urbains que les femmes ont surtout bénéficié de ces changements. D'autre part, des amendements au Code du statut personnel ont libéralisé quelque peu la loi, permettant aux femmes de se soustraire plus

facilement à l'autorité traditionnelle des hommes de la famille dans le choix du conjoint, dans le travail, et éventuellement dans le divorce. Enfin, une certaine participation politique des femmes a été encouragée, dans les limites très strictes de ce qui est permis, c'est-à-dire sans contestation aucune du parti au pouvoir ou des dirigeants. Dans les régions rurales traditionnelles, ces réformes n'ont eu qu'un impact marginal, sauf pour l'alphabétisation des femmes qui est devenue la plus élevée de tous les pays arabes.

Parallèlement à ces réformes sociales, un programme de nationalisation des ressources naturelles est décrété. Les compagnies pétrolières sont nationalisées, ce qui permet au gouvernement de contrôler la production ainsi que l'exportation du pétrole, et de financer ainsi ses programmes sociaux.

Durant les années soixante-dix et quatre-vingt, le régime s'engage dans une voie de militarisation croissante. L'armée est renforcée en nombre et en équipement, de même que les divers services de sécurité et de coercition interne. Une grande proportion d'hommes est mobilisée, en particulier depuis 1980, lorsque le régime déclenche sa guerre contre l'Iran. Si les équipements lourds proviennent de l'Union soviétique, une partie importante de l'armement provient aussi des pays occidentaux, qui voient en Saddam Hussein un rempart contre la révolution islamiste en Iran, et qui appuient les efforts de guerre de l'Irak.

Le régime tire sa légitimité d'un discours révolutionnaire et des programmes sociaux mis en place (surtout en santé et en éducation). Cette «carotte» s'accompagne d'un bâton : un système de surveillance très étroite de la société civile, fondé d'une part sur les cadres du parti Ba'ath, et d'autre part sur les multiples services de la police

secrète. Un système de conscription dans ces services de surveillance et de délation est mis en place. L'allégeance totale et aveugle au régime est obligatoire, et elle est récompensée par des bénéfices matériels et par un accès privilégié à certaines ressources. Pour les jeunes, être membre du parti ouvre des possibilités d'obtenir des bourses d'études à l'étranger, des voyages officiels, une ascension dans la hiérarchie du parti ainsi qu'une mobilité sociale vers le haut.

Une des conséquences de cette situation est que la société civile est étouffée et que les associations non gouvernementales ne peuvent se développer. L'opposition politique est réprimée de façon sanglante. La torture est monnaie courante pour les dissidents, et les assassinats et liquidations politiques en prison ou à l'extérieur deviennent le sort attendu pour les activistes des partis autres que le Ba'ath ainsi que pour les dissidents à l'intérieur même de ce dernier. Nous sommes donc devant un régime de terreur. La seule zone d'autonomie, très relative, reste celle des structures religieuses et claniques. Ceci explique que lorsque le régime sera sérieusement contesté en 1991, cette contestation prendra la forme de révoltes ethnico-religieuses : les chi'ites au Sud, les Kurdes au Nord.

L'opposition politique

En ce moment, on peut distinguer trois types de partis d'opposition:

- l'opposition à base ethnique : les partis kurdes ;
- l'opposition à base ethnico-religieuse : les chi'ites du Sud ;
- et enfin l'opposition laïque, qui regroupe les citoyens sur des bases idéologiques, indépendamment de leur appartenance ethnique ou religieuse.

La description qui suit, à cause de sa brièveté, sera nécessairement schématique et sans doute un peu réductrice.

Dans le premier groupe⁶, on retrouve le **PDK (Parti démocratique du Kurdistan)**, dirigé par le clan Barzani. Il maintient de bons liens avec la Turquie et avec les États-Unis, et a gardé le dialogue ouvert avec Bagdad. Il tire profit du commerce avec la Turquie, qui a augmenté à cause des sanctions ; l'**UPK (Union patriotique du Kurdistan)**, dirigée par le clan Talabani, contrôle le sud de la région autonome kurde. Elle résulte d'une scission du PDK. Le conflit entre les deux a fait plus de 3000 morts depuis 1994 ; le **Parti socialiste du Kurdistan** est un parti de gauche fondé en 1979, mais il n'a pas le même appui populaire que les deux premiers ; le **Front unifié du Kurdistan** regroupe l'UPK et le PDK depuis 1988, 6 partis kurdes de gauche ainsi qu'un parti nationaliste assyrien (minorité chrétienne d'Irak) ; le **Mouvement islamique du Kurdistan** (sunnite) est proche de Téhéran et de l'opposition chi'ite.

Dans le deuxième groupe, on retrouve surtout l'**Assemblée suprême de la révolution islamique** en Irak, qui est très proche de Téhéran, et le **Parti Al Da'wa**, qui occupe une place importante dans l'opposition irakienne et dont plusieurs dirigeants ont été assassinés par le régime ba'athiste. Un autre parti islamiste, sunnite celui-là, est plus proche de Frères musulmans jordaniens; il s'agit du **Parti de la Libération islamique**.

Le troisième groupe est constitué surtout du **Parti communiste irakien**, qui a une implantation historique en Irak et une base

significative parmi les intellectuels. Il a été toléré par le régime ba'athiste quand ce dernier avait besoin d'asseoir son pouvoir, mais il a été le plus souvent déclaré illégal, et ses membres emprisonnés, torturés et assassinés. D'autres petits partis font aussi partie de ce groupe.

On pourrait associer à ce dernier groupe certaines organisations qui ne sont pas des partis politiques et qui fondent leur opposition sur un attachement aux principes universels des droits humains. Au Canada, il existe au moins une organisation de ce type, la **Iraqi Society of Human Rights-Canada**.

Plusieurs coalitions ont vu le jour, mais certaines des plus visibles (dont le Congrès national irakien) ont perdu une part de leur crédibilité à cause de leur subordination aux initiatives et aux priorités américaines et de leur dépendance du soutien financier de Washington. Par contre, certains partis ont gardé leurs distances par rapport à l'administration américaine.

Au Canada, le **Canadian-Iraqi Coordination Committee (CICC)** est une coalition qui regroupe plusieurs partis irakiens et qui est active surtout en Ontario. D'autres groupes existent aussi, mais leur travail, même en exil, est difficile à cause de la répression qui peut s'abattre sur leurs membres en Irak ainsi que sur les parents et les proches des membres qui résident à l'étranger.

En général, les groupes irakiens d'opposition critiquent les sanctions économiques contre l'Irak et demandent leur retrait immédiat, mais ils estiment que cette demande doit aussi être accompagnée d'une condamnation du régime de Saddam Hussein pour sa répression sanglante et pour sa responsabilité dans le conflit actuel. Par ailleurs, à cause sans doute de la répression

⁶ Pour cette section, nous nous sommes inspirés des informations publiées sur le site web du Monde diplomatique (www.monde-diplomatique.fr/cahier/irak/).

très dure qu'ils ont subie et des fausses promesses de la part du régime, certains des partis d'opposition ont développé une méfiance très grande envers les autres forces politiques, ce qui rend leurs efforts de regroupement très difficiles.

La composition de la société irakienne

Il est commun de constater que la société irakienne est composée de plusieurs groupes sociaux et de la diviser en fonction de clivages ethno-confessionnels : les Arabes sunnites, les chi'ites (arabes aussi), les Kurdes qui ont leur propre langue et leur culture, qu'ils partagent avec d'autres Kurdes en Iran et en Turquie, et enfin, une petite minorité de chrétiens irakiens. La communauté juive irakienne, une communauté autochtone qui a de profondes racines en Irak, était présente jusqu'à la moitié du siècle. Mais elle a émigré dans sa presque totalité et il n'en reste, au plus, qu'une centaine de familles, surtout des personnes âgées.

La majorité des musulmans d'Irak sont chi'ites. À travers le monde, la grande masse des musulmans est sunnite, (mot arabe qui désigne ce qui se rattache à la tradition), tandis qu'à peu près un dixième est affilié à des branches autres. La famille non-sunnite la plus importante est constituée par les chi'ites, qui sont les partisans de l'Imam Ali (gendre du Prophète Mohamed et 4^e Calife, qui fut assassiné) et que l'on trouve surtout en Irak et en Iran.

La Constitution de la République d'Irak est d'inspiration laïque et fondée sur la séparation de la religion et de l'État. La religion nationale est cependant l'islam, qui regroupe 95% de la population du pays. De ce nombre, 65% sont chi'ites et se retrouvent majoritairement dans le sud du pays. Quant aux 35% de sunnites, ils se

retrouvent surtout dans la capitale et dans la région du centre du pays, et ils sont dominants au sein du gouvernement depuis l'indépendance. Il y eut d'importants mouvements d'insurrection chi'ites face au pouvoir central, entre autres au printemps 1991.

Sur l'ensemble d'une population de 24 millions d'habitants principalement de religion musulmane, les communautés chrétiennes représentent environ 5%. Ces communautés se répartissent en divers rites : chaldéen, nestorien et syriaque (les groupes les plus nombreux) mais aussi melkite et arménien, qui sont tous des rites autochtones du Moyen-Orient et du Caucase. Certains chrétiens irakiens suivent le rite latin. L'Église réformée est aussi présente ainsi que des groupes évangélistes. Les communautés chrétiennes sont présentes principalement à Mossoul et à Bagdad, mais on en retrouve dans toutes les régions du pays. Elles peuvent exercer librement leur culte et travailler aux œuvres sociales et pastorales de leurs communautés respectives. La liberté de culte des religions monothéistes fait partie intégrante de la Constitution irakienne.

La présence de l'Église catholique est très ancienne. Quoique très minoritaire, elle joue un rôle significatif dans la vie sociale et culturelle du pays; les femmes contribuent largement au dynamisme de cette communauté. S'étant retrouvés occasionnellement parmi des communautés religieuses chrétiennes au cours de la mission, des membres de la délégation ont pu constater leur amertume par rapport à la communauté internationale, leur désapprobation totale de l'embargo et de son cortège de sanctions qui ont stoppé le développement du pays et appauvri la population civile de façon quasi irréversible. C'est parmi la communauté chrétienne que l'on

compte la plus grande proportion de départs pour l'exil.

Cependant, ce serait une erreur de considérer cette classification en fonction de l'ethnie ou de la religion comme étant la plus naturelle, ou ces groupes comme des entités homogènes. D'une part, des clivages (surtout économiques, ou de classe) divisent ces divers groupes, qui comportent des propriétaires fonciers, des élites urbaines et marchandes, ainsi que des paysans pauvres et des classes urbaines défavorisées. D'autre part, l'histoire récente a vu ces groupes s'unir dans la lutte contre le colonialisme britannique. L'édification, après l'indépendance, d'un État providence d'orientation laïque a favorisé un vrai processus d'intégration nationale, avec ses moments de succès. Les échecs du régime, dus à des facteurs externes et internes, en particulier au régime de terreur qui a été instauré, ont signifié la résurgence des identités ethniques et religieuses, menaçant sérieusement l'intégrité nationale. Ceci se manifeste aujourd'hui par le fait que plusieurs mouvements politiques épousent les contours de communautés ethniques ou religieuses.

La guerre contre l'Iran

Il existe une longue histoire de conflits entre l'Iran et l'Irak, mais durant les années soixante-dix deux éléments importants constituent des sources de tensions. D'une part, il y a un conflit frontalier relatif au contrôle du Chatt Al-Arab (voie maritime se situant à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate) et de certaines îles s'y trouvant. Ce conflit s'est soldé par un accord signé en 1975 entre le gouvernement du Shah d'Iran et le gouvernement irakien. L'Irak a fait des concessions territoriales en échange d'un arrêt de l'appui iranien aux groupes kurdes dans le Nord du pays, appui qui constituait la deuxième source de tensions.

Avec la révolution islamique en Iran en 1979, ces sources de conflit s'intensifient : les groupes kurdes traversent plus facilement la frontière irano-irakienne pour faire des attaques en sol irakien puis se réfugier en territoire iranien. De plus, les chi'ites du Sud se sentent interpellés par la révolution islamique, ajoutant ainsi une dimension idéologique aux relations tendues entre les deux pays. Mais les bouleversements internes causés par la révolution islamique en Iran donnent l'impression au régime de Saddam Hussein que le rapport de force est momentanément en sa faveur, et qu'une attaque contre l'Iran lui permettrait à la fois de restituer les frontières concédées en 1975, de mettre fin à l'appui donné aux groupes dissidents chi'ites et kurdes, et d'établir sa supériorité au niveau régional. Plusieurs analystes affirment aussi que les services secrets américains auraient encouragé Saddam Hussein à déclencher une attaque contre l'Iran, en lui faisant miroiter une victoire facile compte tenu de la désorganisation de l'armée iranienne. Cette dernière vivait une crise d'allégeance, sa fidélité passée au Shah déchu la rendant suspecte aux yeux de la révolution islamique. Il faut dire aussi que les monarchies pétrolières se sentaient menacées par cette révolution. En d'autres termes, une convergence d'intérêts entre les puissances occidentales, les monarchies pétrolières et le régime de Saddam Hussein a amené ce dernier à déclencher cette guerre, se sentant d'une part en position de force, et d'autre part appuyé tant par les Occidentaux que par les régimes arabes dont il se présentait comme le défenseur face à « l'agresseur perse » (c'est presque dans ces termes que certains officiels irakiens nous ont présenté cette période de l'histoire).

Cette guerre a duré près de huit ans et a fait plus d'un million de victimes, surtout du côté iranien. Elle a aussi constitué un poids

important sur l'économie irakienne. Le gouvernement de Saddam Hussein espérait bien que les pays arabes épongeraient la dette qu'il avait ainsi accumulée. Au contraire, il fut l'objet de pressions économiques qui le mettaient en péril, étant tenu de maintenir ses programmes sociaux pour garantir sa légitimité, et faisant face à une baisse du prix du pétrole, combinée à une politique de pompage du pétrole irakien par le Koweït, sur une zone frontalière contestée (les champs de Rumeïlah). C'est dans ce contexte que la tension avec le Koweït se mit à monter.

L'invasion du Koweït et les sanctions

L'invasion du Koweït le 2 août 1990 était donc l'aboutissement d'une période de tensions et de négociations rompues. Les mobiles de l'invasion étaient surtout d'ordre économique, mais la dimension géostratégique n'en était pas absente (rappelons-nous que l'Irak avait revendiqué le territoire du Koweït depuis 1961). Cependant, Saddam Hussein avait mal calculé la réaction internationale, et surtout celle des autres pays arabes. Il avait peut-être été un peu « aidé » dans cette erreur. On connaît à présent la célèbre phrase lâchée par April Glaspie, l'ambassadrice américaine en Irak, quelques jours avant l'invasion : « les États-Unis ne sont pas concernés par un conflit entre deux États arabes; nous n'avons pas de pacte de défense avec le Koweït », avait-elle dit. Saddam Hussein a interprété cela comme un feu vert pour envahir tout le Koweït. Certains analystes affirment que cette tactique avait pour but de pousser Saddam Hussein à attaquer le Koweït, ce qui fournirait ensuite l'alibi parfait pour la destruction du potentiel militaire de ce pays et pour justifier une présence militaire accrue sur le territoire des monarchies pétrolières, alliées des États-Unis.

Le régime irakien entreprend donc l'invasion du Koweït le 2 août 1990. Le Conseil de sécurité de l'ONU le somme de se retirer immédiatement (résolution 660 du 2 août 1990) et décrète le gel des avoirs irakiens dans la plupart des pays occidentaux. Le 6 août, un embargo commercial, financier et militaire est décrété par le Conseil de sécurité (résolution 661), pour forcer l'Irak à se retirer du Koweït. L'Irak refusant de se retirer, le Conseil de sécurité donne un ultimatum : la résolution 678 du 29 novembre fixe la date du 15 janvier pour que l'Irak applique toutes les résolutions de l'ONU, y compris le retrait du Koweït, sans quoi tous les moyens nécessaires seraient utilisés.

En janvier 1991, après les refus répétés de l'Irak de se retirer du Koweït en dépit des nombreux appels en ce sens, et après d'ultimes efforts de la part de la France pour trouver une solution diplomatique, efforts bloqués par les États-Unis et la Grande Bretagne, une coalition de 26 pays sous commandement américain, comprenant un grand nombre de pays occidentaux dont le Canada et la majorité des pays arabes, lance une guerre contre l'Irak.

Le coût humain de cette guerre a été énorme. « Près de 100 000 morts, 5 millions de personnes déplacées, et 200 milliards de dommages matériels font de ce conflit l'événement le plus dévastateur au Moyen-Orient depuis la première guerre mondiale »⁷.

⁷ Voir le numéro spécial du Middle East Report (anciennement connu sous le nom de MERIP Report) numéro 171, Juillet/août 1991, intitulé de façon sobre et dramatique *The Day After*. Soulignons que les estimés du nombre de victimes varient beaucoup selon les sources, et qu'il faut considérer ces chiffres uniquement à titre indicatif.

Durant les 6 semaines de la guerre, une grande partie des infrastructures de l'Irak (en particulier des infrastructures sanitaires) ont été complètement détruites. Le conflit a aussi causé une catastrophe économique et sociale en Jordanie. En effet, en plus de voir son commerce perturbé, ce pays a dû absorber une grande partie des réfugiés, mais n'avait pas reçu d'aide car il avait refusé d'appuyer la solution militaire.

La débandade de l'armée irakienne au Sud a permis entre autres de mettre la main sur des tonnes de documents d'archives qui détaillaient la répression irakienne, le traitement réservé aux prisonniers d'opinion et à leurs familles, ainsi que les méthodes de conscription (viols suivis de chantage, coercitions diverses) des citoyennes et des citoyens dans les services secrets de renseignement irakiens.

Les combats cessent le 28 février 1991, et un accord de cessez-le feu provisoire est signé le 3 mars. Le 3 avril, un cessez-le feu définitif est décrété (résolution 687). Dans la même résolution, le Conseil de sécurité impose à l'Irak d'éliminer toutes ses armes de destruction massive et établit la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement, l'UNSCOM.

Au printemps de 1991, deux insurrections (au Nord, des Kurdes, au Sud, des chi'ites) sont réprimées dans le sang, à la grande déception des insurgés à qui Washington avait fait miroiter un appui sérieux qui ne s'est pas matérialisé.

Le 20 décembre 1991, l'ONU décide de maintenir l'embargo total établi par la résolution 661, embargo qui se poursuit jusqu'à présent mais qui est sujet, depuis 1996, au programme « pétrole contre nourriture » dont nous parlerons plus loin.

III. L'EFFET DES SANCTIONS : L'ÉCONOMIE ET LES INSTITUTIONS

La guerre de 1991 avait déjà causé un grand nombre de victimes, surtout parmi les populations civiles. Les infrastructures, en particulier les infrastructures sanitaires (traitement de l'eau potable et des eaux usées), avaient été gravement endommagées causant une catastrophe humanitaire immense, s'ajoutant à celle qui résultait des bombes et de l'exode massif des populations.

Mais les sanctions ont eu des effets sans doute plus grands que les destructions immédiates causées par la guerre de 1991, car ces effets sont cumulatifs. Par les sanctions, on a empêché le pays de se rebâtir après avoir été détruit par la guerre. Cette situation perdurant depuis dix ans, les effets cumulés de l'inadéquation des services sanitaires, médicaux, d'électricité ainsi que de la pénurie de nourriture ont produit des résultats désastreux.

C'est par le biais de l'économie que l'embargo a fini par toucher les fibres les plus profondes de la société irakienne, et qu'il commence à atteindre les individus eux-mêmes dans leur identité. Ce sont ces processus que nous avons essayé d'identifier et d'analyser. Et même si nous ne pouvons prétendre faire une analyse très fine ou très rigoureuse de la société irakienne, vu la courte durée de notre mission, nous pouvons au moins broser un tableau général que nous croyons être assez proche de la réalité.

Le premier contact avec Bagdad a été quelque peu déroutant. Les rues sont pleines de monde, des étudiants marchent avec leurs cahiers sous le bras, des taxis et des autos circulent, les magasins sont ouverts et certains marchands de fruits et légumes

étaient leurs marchandises, comme cela se fait dans beaucoup de capitales arabes. Mais assez vite, on remarque que les magasins sont peu fréquentés et que la plupart des gens n'y ont pas accès. À mesure que nos observations se diversifient et que nos contacts se multiplient, nous comprenons l'ampleur du désastre économique qui sous-tend la catastrophe humanitaire.

Citant le PNUD, le rapport du panel humanitaire au Conseil de sécurité résume la situation économique ainsi : « Le pays est passé d'une relative prospérité à une pauvreté de masse ». Alors que le revenu per capita se situait aux environs de 3500\$ US en 1988, il avait chuté à 1500 \$ en 1991, puis à 1036 \$ en 1998. (ONU, 1999)

L'embargo a causé la perte des revenus du pétrole et la fermeture de nombreuses usines, ce qui a provoqué à la fois des pénuries d'une vaste gamme de produits ainsi que des mises à pied massives. Avant l'embargo, le pétrole comptait pour 61 % du PNB (FAO, 1999) ; les services totalisaient 22 % du PNB, l'industrie 12 % et l'agriculture 5%. Une partie importante des revenus du pétrole était utilisée pour financer les services sociaux, tels que la santé, les infrastructures sanitaires et l'éducation. Dès 1991, le PNB était réduit des trois quarts, et les dépenses sociales ont immédiatement subi les conséquences de cette diminution. L'agriculture, qui ne comptait que pour 5% du PNB, est vite passée à près de 50%, compte tenu de la baisse des autres sources de richesse. En 1995, le bureau des Nations unies pour les affaires humanitaires estimait que 4 millions d'Irakiens et d'Irakiennes, soit 20 % de la population, vivaient dans une pauvreté extrême. (FAO, 1999).

L'embargo a créé une pénurie de biens divers. Qui dit pénurie, dit hausse des prix.

Avec l'interdiction d'exporter, la hausse de prix a été suivie d'une dévaluation fulgurante de la devise locale. Le dinar irakien, qui valait plus de trois dollars US en 1990, ne vaut plus aujourd'hui que 1/20^e de 1 cent, c'est-à-dire 1/6000 de sa valeur d'il y a dix ans ...

L'État irakien était, jusqu'en 1990, un État providence, employant une proportion importante de la population active. C'est cette population, qui était à salaire fixe, qui a le plus souffert des effets de la dévaluation. Ainsi, les professeurs gagnent de 5000 à 7000 dinars par mois, c'est-à-dire un maximum de 3\$ et demi... . Nous avons rencontré des éducatrices spécialisées s'occupant d'enfants handicapés, qui gagnaient elles aussi 3,5 \$ par mois. Pourtant le prix des denrées alimentaires est relativement très élevé. Un petit marché que nous avons fait pour préparer un repas frugal pour trois personnes, s'est chiffré à plusieurs milliers de dinars, soit le salaire mensuel de beaucoup d'employés de l'État. Le kilo de tomates se vendait 750 dinars, et les concombres 2000 dinars....

Nous avons fait un exercice de calcul du budget d'une famille avec des employés dans le secteur des services. Ils ont estimé que pour vivre modestement comme ils le faisaient en 1990, ils avaient besoin à présent de près de 70 000 dinars par mois pour une famille de 4 personnes (voir l'encadré de la page suivante). Ces revenus n'étant pas disponibles, ils vendaient de plus en plus les meubles de leur maison ainsi que certains de leurs objets personnels. Un marché spécialisé dans ce genre de commerce s'est développé ; on y trouve des souvenirs de familles, des tapis, de l'argenterie portant les initiales de ses anciens propriétaires, des bijoux anciens en or ou en argent, des appareils électroniques (tels que télévisions ou radio-cassettes), etc.

Les universitaires et même les écrivains en sont rendus à vendre ce qu'ils ont de plus cher : leurs livres. Durant une promenade dans la rue Al Mutanabbi, dans un quartier traditionnel abritant des librairies, des papeteries et des imprimeries, nous avons pu voir des grands classiques de la littérature arabe ou étrangère, quelquefois dédicacés, étalés sur le trottoir poussiéreux, dans l'espoir qu'un visiteur étranger se les procure à bas prix.

Éléments du budget mensuel d'une famille moyenne, en dinars irakiens (DI) :

Revenu de base d'un gardien de sécurité affecté à l'hôtel (employé du gouvernement) :	7 500 DI
Bonus :	4 000 DI
Loyer d'un appartement de 2 chambres à c.	25 000 DI
Coût de la carte de rationnement (4 personnes)	2 000 DI
1 kilo de tomates	750 DI
Nourriture additionnelle par mois (légumes, salades)	30 000 DI
Médicaments divers	7 000 DI
Visite chez le dentiste (plombage)	4 000 DI
Coût d'un pantalon neuf bas de gamme	20 000 DI
Tarif moyen d'un taxi (min 400 DI, max 1 000 DI)	600 DI
Prix du billet d'autobus à Bagdad	50 DI

L'appauvrissement direct et rapide d'une grande proportion de la population a entraîné une foule de conséquences matérielles, sociales et psychologiques: mal-nutrition et problèmes de santé, incapacité de subvenir aux besoins essentiels en matière de santé et d'habillement, problèmes de stress psychologique chronique menant à la détresse ou à la dépression, état de tension permanente des individus et sentiment d'impuissance, s'exprimant parfois sous forme de violence familiale, etc. Plusieurs de nos interlocuteurs nous ont affirmé que le phénomène des enfants de la rue s'amplifie et constitue de plus en plus un problème social. La pauvreté semble être aussi la cause d'une augmentation significative de la prostitution.

Cet appauvrissement a eu aussi des conséquences sur la structure sociale. Il a entraîné la quasi-disparition de la classe moyenne, les difficultés matérielles se combinant à la perte de statut. L'ascension sociale de groupes plus traditionnels, d'origine rurale et tirant parfois leurs revenus du marché de la contrebande, a aussi entraîné des changements sociaux dont on connaît mal les contours. Mais on constate un retour à certaines valeurs traditionnelles au niveau social et un recul

des idéaux laïques et républicains de l'ancienne élite économique. Ces nouvelles tendances sociales ont été renforcées par le départ d'une proportion importante de l'ancienne élite bagdadienne, ceux qui restent étant très conscients de leur perte de statut.

Les infrastructures et les services

Les infrastructures diverses sont dans un état avancé de délabrement, car depuis 10 ans il n'y a pas d'entretien, par manque de pièces (embargo) et par manque de liquidité (économie étouffée). Les résultats se font sentir sur la production d'électricité, sur le réseau de traitement sanitaire des eaux, sur le réseau de transport, sur le logement, ainsi que dans les écoles, les hôpitaux, etc. Et bien sûr, ces conditions ont à leur tour des conséquences sur la santé des gens⁸.

Plusieurs stations de génération d'électricité ont sérieusement été endommagées par les bombardements et n'ont pu être réparées à cause de l'embargo. Outre les fréquentes interruptions de courant que cela cause régulièrement, cette situation a paralysé le

⁸ Les conséquences concrètes sur la santé et sur l'éducation sont examinées dans les sections subséquentes de ce rapport.

système d'assainissement des eaux, et la qualité de l'eau potable en a été grandement affectée. Le PNUD calcule qu'il faudrait 7 milliards de dollars pour ramener le secteur de la production électrique à sa capacité de 1990 (ONU, 1999).

Parallèlement, le traitement des eaux usées ne se fait pas adéquatement ou ne se fait pas du tout dans certaines régions, et nous avons pu observer des quartiers entiers abritant des réfugiés de l'intérieur, dans la région de Basra, où les égouts domestiques se déversaient devant les logements. Avant la guerre en 1991, 90% de la population en zone urbaine et 75% de la population en zone rurale avaient accès à l'eau potable. En 1999, ces proportions sont tombées à 61% et 41% respectivement.

Dans tous les pays du tiers-monde, c'est l'eau impropre à la consommation, mais qui est quand même bue, qui est la cause première des maladies infectieuses, surtout chez les enfants. Avec un système sanitaire qu'il ne peut plus entretenir, l'Irak est redevenu un pays mal développé. Ceci peut être mesuré par l'Index de développement humain (IDH), élaboré par les Nations unies pour mesurer le niveau de vie des citoyens d'un pays, en tenant compte non seulement des richesses matérielles, mais aussi des services et des indicateurs sociaux divers. En 1990, l'Irak se classait au 55^e rang sur l'échelle de l'IDH. En 1995, il était tombé au 106^e rang, et en 1999 au 125^e rang.

Les bombardements, périodiques depuis 1991, se sont d'ailleurs intensifiés depuis 1998. Rien qu'en 1999, il y a eu 138 jours de bombardements, et des milliers de bombes larguées sur près de 450 cibles en territoire irakien. Ces cibles ne sont pas toutes militaires. Outre les « dommages collatéraux », c'est-à-dire les civils tués par ces bombes, les Américains considèrent que

les stations de génération d'électricité sont des cibles légitimes car elles peuvent aider le gouvernement à produire des armes... En l'absence de pièces de rechange et de liquidité, les infrastructures ne sont pas reconstruites ou réparées et elles se détériorent de plus en plus, privant les citoyens de services essentiels.

Cette situation pourrait avoir, à long terme, un impact très profond sur les institutions nationales en tant qu'outils d'intégration de la société. Car sans moyens financiers pour fonctionner, ces institutions sont déstructurées, et perdent leur crédibilité auprès de la population. Celle-ci croit de moins en moins en la capacité de la collectivité nationale de résoudre ses problèmes et se réfugie dans des appartenances ethnico-religieuses, à la recherche d'une sécurité que l'État ne procure plus. Ces tendances, maintenues pendant dix ans, pourraient avoir de graves conséquences à long terme qui sont difficiles à évaluer, et qui seront sans doute aussi difficiles à renverser.

La contrebande

Ce n'est pourtant pas tout le monde qui souffre de l'embargo. Comme on peut s'y attendre en situation de pénurie, un marché de contrebande s'est développé. Une nouvelle classe d'entrepreneurs a développé des habiletés particulières pour contourner le système, et pouvoir importer des objets de consommation en provenance des pays avoisinants : de la Turquie via les zones kurdes, de la Jordanie via la seule route qui relie Bagdad à Amman, des pays du Golfe, et enfin de l'Iran (le tourisme religieux iranien vers l'Irak semble être florissant). Nous n'avons pas vu d'analyse cohérente de la transformation des rapports de pouvoir entre les divers groupes sociaux et classes sociales durant les dix dernières années. Mais nous avons constaté que des maisons

luxueuses sont construites (un architecte nous a dit que des maisons qui auraient valu 150 000 \$ US en 1990 sont présentement construites pour 50 000 \$), que certains magasins très chics continuent de fonctionner (avec peu de clients cependant) et que plusieurs restaurants dont les prix sont relativement élevés par rapport aux salaires fixes (4000 dinars pour un repas) sont très fréquentés. Mais comme le souligne M. von Sponeck, coordonnateur du Programme humanitaire des Nations unies pour l'Irak, le type d'entrepreneurship encouragé par les sanctions a développé des compétences pour fonctionner dans l'illégalité, au détriment d'un entrepreneurship plus traditionnel.

IV. L'ÉDUCATION

La crise économique et sociale qui a affecté l'Irak à partir du milieu des années 1980 (période de la guerre contre l'Iran) avait déjà commencé à avoir des effets négatifs sur la situation de l'éducation. La campagne de bombardements de 1991 et les sanctions qui sont toujours maintenues ont mis ce secteur dans un état tout à fait lamentable. Selon l'UNICEF, 3000 édifices scolaires auraient été détruits en 1991. De plus, la paupérisation de la population et la chute vertigineuse des ressources gouvernementales disponibles pour l'éducation⁹ ont entraîné une baisse considérable de la qualité et de la quantité des services éducatifs.

Pour donner un portrait un peu plus précis, nous commencerons par citer les paragraphes 14 et 22 du Rapport du « panel

⁹ Selon Mme Anuparma Rao Singh, représentante de l'UNICEF que nous avons rencontrée à Bagdad, les dépenses actuelles du gouvernement irakien dans les programmes sociaux atteignent à peine 10-15% de ce qu'elles étaient il y a 10 ou 15 ans.

L'Irak était jusqu'en 1990 une société relativement riche, avec un secteur de services sociaux développé. Si les droits politiques des citoyens irakiens étaient peu respectés, leurs droits économiques et sociaux étaient plus respectés que dans bien des sociétés arabes. La restructuration du marché dans les conditions déterminées par l'embargo aura établi des paramètres qui vont affecter négativement la société irakienne pour de nombreuses années, même après que l'embargo sera levé. Cet embargo a donc pour conséquences que les droits humains élémentaires de la population civile irakienne sont violés, et que les institutions sociales sont détruites à leur base, déstructurant de façon majeure l'ensemble de la société.

humanitaire » au Conseil de sécurité des Nations unies (ONU, 1999) :

« 14. Comme l'a décrit l'UNICEF, le Gouvernement irakien a effectué des investissements importants dans le secteur de l'éducation entre le milieu des années 70 et 1990. D'après l'UNESCO¹⁰, la politique gouvernementale en matière d'éducation prévoyait l'octroi de bourses, la création d'établissements de recherche et l'apport d'une aide médicale aux étudiants¹¹. En 1989, le taux combiné de scolarisation dans des établissements tant primaires que secondaires

¹⁰ L'UNICEF s'occupant de l'éducation primaire et l'UNESCO, des niveaux secondaire et supérieur.

¹¹ Il semblerait même que les étudiants des autres pays arabes pouvaient aussi étudier gratuitement en Irak; un étudiant d'origine soudanaise nous a indiqué que plusieurs de ses compatriotes jouissaient de bourses importantes du gouvernement irakien avant 1991.

était de 75% (légèrement au-dessus de la moyenne pour l'ensemble des pays en développement, qui, d'après le Rapport mondial sur le développement humain de 1991, était de 70%). Le taux d'analphabétisme était tombé à 20% en 1987¹². Bien que les indicateurs concernant l'Iraq aient été moins favorables que ceux d'autres pays arabes tels que l'Égypte, l'éducation représentait plus de 5% du budget de l'État en 1989, contre 3,8% en moyenne dans les pays en développement (voir les Rapports mondiaux sur le développement du PNUD). »

« 22. Le taux de scolarisation, tous âges confondus (6 à 23 ans), est tombé à 53%. D'après une enquête effectuée en 1993 et citée par l'UNESCO, dans les gouvernorats du Centre et du Sud, 83 % des bâtiments scolaires avaient besoin d'être remis en état, 8 613 écoles sur 10 334 ayant été gravement endommagées. Selon la même source, certaines écoles prévues pour 700 élèves en comptaient en fait 4 500. Selon l'UNESCO, les progrès sensibles accomplis dans le domaine de l'alphabétisation des adultes et des femmes s'étaient arrêtés et les chiffres étaient revenus aux niveaux du milieu des années 80. L'augmentation du nombre d'enfants des rues et des enfants au travail s'explique en partie par la multiplication des abandons scolaires, de plus en plus de familles étant contraintes de faire travailler les enfants pour assurer les revenus du ménage. Selon les chiffres fournis par l'UNESCO, les abandons scolaires au

niveau primaire sont passés de 95 692 en 1990 à 131 658 en 1999.»

Par ailleurs, pour l'ensemble des étudiants et des étudiantes des niveaux primaire et secondaire, les statistiques du gouvernement irakien indiquent que 20% d'entre eux, soit un million, ne se sont pas inscrits en 1998 et que 200 000 autres ont décroché pendant l'année scolaire.

Plus récemment, des notes sommaires de l'UNICEF, datées de janvier 2000, révèlent que de 1999 à 2000 le taux d'abandon scolaire dans les écoles primaires a augmenté de 3% à 6.6%. La fermeture complète ou partielle d'édifices, faute d'entretien et de réparations, la pénurie chronique et le prix élevé des fournitures scolaires de base, des pupitres, des livres et autre matériel pédagogique, de même que le nombre croissant d'enseignants et d'enseignantes qui délaissent leur travail pour la recherche d'occupations mieux payées¹³ sont autant de caractéristiques actuelles du système scolaire en Irak. Il en résulte des salles de classes surpeuplées, des jours d'école écourtés et un programme scolaire réduit au strict minimum. Dans plusieurs cas, les élèves ne reçoivent que 3 heures de cours par jour, plusieurs écoles recevant jusqu'à trois contingents d'élèves consécutivement!

Nos visites dans quelques écoles où l'ONG italienne *Un Ponte Per Bagdad* avait entrepris des travaux de rénovation majeurs¹⁴ nous ont tout à fait confirmé ce

¹² En 1982, l'Iraq avait obtenu un prix de l'UNESCO pour ses efforts d'alphabétisation.

¹³ Le salaire moyen d'une enseignante au niveau primaire est de 3 à 5 dollars US par mois.

¹⁴ Cette ONG a entrepris de rénover 32 écoles primaires, situées dans tous les quartiers de Bagdad. En janvier 2000, les deux premières phases, qui consistaient à réparer les fenêtres et à refaire les salles de toilette, avaient été complétées. La prochaine étape, la rénovation des salles de classe,

portrait désastreux : à l'école Ibn Al Mo'tazz, nous avons appris qu'il y a deux contingents d'élèves, 650 le matin et 650 l'après-midi, pour 60 enseignant-es (45 femmes et 15 hommes). Les classes sont dans un état lamentable, équipées d'une quinzaine de vieilles tables à peine grandes pour deux élèves mais où doivent s'installer trois et même quatre jeunes. Aucun matériel pédagogique digne de ce nom n'est disponible ; on retrouve seulement quelques vieilles cartes géographiques ternies et déchirées par l'usure.

Mme Anuparma Rao Singh, représentante de l'UNICEF, nous a déclaré lors de notre visite au complexe des Nations unies à Bagdad que 55% des écoles du pays ne sont actuellement pas des endroits appropriés à l'enseignement et à l'apprentissage. Elle nous a dit que l'UNICEF était très préoccupée –et pour tout dire pessimiste– quant au sort réservé actuellement aux enfants de 11 à 18 ans en Irak, par le retard intellectuel observé chez plusieurs d'entre eux, par le décrochage scolaire, par l'augmentation du travail des enfants et par le développement du phénomène des enfants de la rue. Le décrochage scolaire serait, semble-t-il, encore plus important chez les filles que chez les garçons. On nous a dit que, lorsqu'un choix devait être fait, les parents choisissaient souvent d'envoyer les garçons plutôt que les filles à l'école.

La situation des études supérieures à l'université n'est guère plus reluisante. Auparavant, les universités irakiennes, nombreuses et de bonne réputation, attiraient

des étudiants et des étudiantes de tout le monde arabe. Plusieurs jeunes Irakiens et Irakiennes avaient également la possibilité d'étudier à l'étranger et bénéficiaient d'un soutien financier pour ce faire. Tout cela est terminé. Pour l'essentiel, l'Irak est coupé du reste du monde en ce qui concerne le développement des connaissances et l'accès à l'information. En général, les livres les plus récents dans les bibliothèques universitaires datent de 10 ans. Les ordinateurs sont évidemment peu nombreux et sans accès à l'Internet. Il n'est plus question non plus, après toutes ces années de sanctions, que les étudiants ou les étudiantes des cycles supérieurs participent à des conférences internationales.

Malgré ces conditions défavorables et le fait que les perspectives d'emploi dans leur domaine d'études soient extrêmement réduites¹⁵, un grand nombre de jeunes continuent de faire des études universitaires. Cette persévérance illustre la valeur de l'éducation pour la société irakienne et constitue en même temps une forme de résistance, un refus d'abandonner face aux difficultés engendrées par l'embargo.

On ne saurait par ailleurs minimiser l'impact néfaste des sanctions sur l'éducation en Irak. M. Hans von Sponeck, conscient du risque qu'il prenait de soulever encore davantage les critiques américaines, nous a mentionné qu'un intellectuel irakien de sa connaissance parlait de « génocide intellectuel ». Pour M. von Sponeck, le sacrifice de toute une génération de jeunes, privés d'éducation, serait la conséquence la plus néfaste du maintien de l'embargo.

devait débiter en mars 2000. Quand nous avons demandé à Mme Francesca Noè, la coordonnatrice, comment les écoles avaient été choisies, elle nous a répondu qu'il n'y avait nul besoin de choisir; on pouvait simplement y aller au hasard car toutes les écoles ont besoin de réparations majeures !

¹⁵ Nous avons rencontré en Irak un grand nombre d'ingénieurs et autres diplômés universitaires qui étaient chauffeurs de taxis, vendeurs de chocolat et de cigarettes sur le trottoir, plongeurs dans des restaurants, etc.

V. LA SANTÉ

La sensation d'abandon et de désespoir que l'on perçoit quelquefois n'a été nulle part plus vive que lors de notre visite des hôpitaux de Bagdad et de Basra. Le spectacle de la ruine de l'infrastructure hospitalière est d'autant plus un crève-cœur, qu'on devine aisément qu'il s'agit d'hôpitaux qui ont été bâtis dans un passé récent, d'équipements de pointe d'une qualité très enviable et de personnel soignant bien formé, l'ensemble se comparant bien avec nos infrastructures au Canada.

Une image de mort et de désolation nous envahit à la vue de dizaines d'enfants leucémiques et cancéreux à l'hôpital Al-Mansour de Bagdad, laissés à eux-mêmes faute de chimiothérapie, d'antibiotiques, de solutés même. Mais cette image ne suffit pas à elle seule pour expliquer la mort de plus de 500 000 enfants entre 1991 et 1998 qu'on attribue aux effets cumulatifs de neuf ans de sanctions économiques imposées à l'Irak. Cette estimation, basée sur l'accroissement de mortalité observé chez les enfants irakiens par une enquête de terrain récemment menée par l'UNICEF (UNICEF,

1999), donne cependant le pouls de la santé des Irakiens et justifie toutes les inquiétudes.

Dans cette section, nous brosserons d'abord un tableau détaillé de la situation, fondé sur les rapports des principaux organismes humanitaires internationaux (UNICEF, CICR, UNOHCI). Ce tableau est complété par les propos recueillis lors de rencontres avec les hauts responsables de ces organismes. Après analyse des causes de mortalité élevée enregistrée chez les secteurs les plus vulnérables de la population, nous livrerons nos observations sur le terrain, les témoignages recueillis auprès du personnel hospitalier et les informations pertinentes recueillies de sources variées.

Indicateurs de la santé avant les sanctions

Un certain nombre de données épidémiologiques servent habituellement d'indicateurs pour mesurer l'état de santé d'une population. Pour mesurer celui de la population irakienne avant les sanctions, nous avons réuni dans le Tableau 1 les indicateurs les plus robustes et les plus fréquemment utilisés.

Tableau 1. Indicateurs de santé en Irak, 1988-1989 (WHO, 1996)

Taux de natalité pour 1000 personnes	43
Taux de mortalité pour 1000 personnes	8,0
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes	52
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	160
Médecins pour 10 000 personnes	5,8
Lits d'hôpitaux pour 10 000 personnes	22
Taux de prématurité (moins de 2,5 kg à la naissance) en %	5
Espérance de vie en années	66

Selon une analyse de l'OMS publiée en 1999 (WHO, 1999), les indicateurs de santé de l'Irak avant 1990 « reflètent l'état de santé d'une société moderne en développement, qui se trouvait alors à un niveau relativement satisfaisant et donnait des signes d'une constante amélioration lorsqu'on voit l'évolution des indicateurs depuis le début des années 1970 ».

Augmentation de la mortalité durant la période des sanctions

La responsable de l'UNICEF en Irak, Mme Anuparma Rao Singh, dirige un personnel formé de dix équipes d'observateurs qui veillent à la distribution équitable, efficiente et adéquate des ressources et denrées que se procure le gouvernement irakien dans les secteurs de l'éducation, des services sanitaires et de l'eau¹⁶. Cette surveillance s'effectue à tous les niveaux, de l'entrepôt jusqu'aux utilisateurs.

Mme Singh, dont l'organisme a aussi le mandat de promouvoir la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, a longuement décrié la détérioration constante des indicateurs de santé en Irak, tout particulièrement la santé des enfants.

Immédiatement après la guerre du Golfe, une équipe internationale de chercheurs (Ascherio, 1992) avait mené une enquête à l'échelle du pays sur l'état nutritionnel et la mortalité de la population. L'enquête montrait alors que jusqu'à la première moitié de 1991, la mortalité des moins de 5 ans avait triplé par rapport à la période d'avant le conflit. Comme il n'existait pas de données

depuis cette enquête couvrant l'ensemble du pays, l'UNICEF a obtenu la collaboration du ministère de la Santé en Irak pour mener une vaste enquête épidémiologique en 1999 visant à mesurer les taux de mortalité des enfants au cours des 20 dernières années et à établir des données comparatives.

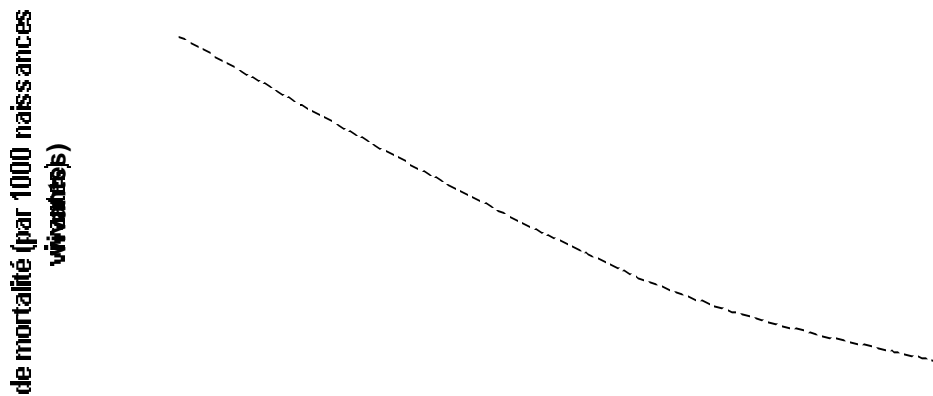
Appuyée par l'OMS qui a fourni l'expertise technique, l'UNICEF a mené une enquête solide sur le plan méthodologique: dans les régions du Centre et du Sud de l'Irak (20,9 millions d'habitants), un échantillon de 24 000 femmes a été sélectionné par la méthode de stratification en trois paliers. Les femmes sélectionnées ont été soumises à des entrevues avec questionnaire entre février et mars 1999. La même année, une enquête épidémiologique similaire a été effectuée dans les trois gouvernorats du Kurdistan (3,4 millions d'habitants).

Les résultats de l'enquête pour les régions du centre et du sud de l'Irak démontrent que le taux de mortalité infantile (MI, taux de décès avant l'âge de 1 an pour 1000 naissances vivantes) et celui de la mortalité des enfants de moins de 5 ans (MM5), sont tous deux en hausse constante pendant les 10 ans précédant l'enquête, période durant laquelle l'Irak a été soumis aux sanctions. La MI a augmenté de 47 décès par 1000 naissances vivantes entre 1984-89 à 108 décès pour la période 1994-99. Durant la même période, la MM5 a grimpé de 56 à 131 décès par 1000 naissances vivantes.

¹⁶ Ces observateurs font partie de l'un des trois niveaux de surveillance mis en place dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture », en l'occurrence le niveau de l'observation sectorielle. Voir la section IX du rapport.

Pour donner un juste reflet de l'ampleur du désastre en terme de santé publique, Mme Singh nous a soumis une analyse comparative (Jones, 1999) qui dévoile l'évolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans entre 1960 et 1999 (voir graphique 1). Si la baisse constante et rapide de ce taux durant les trois décennies qui ont précédé les sanctions s'était poursuivie durant les années 1990s, le taux de MM5 aurait été d'environ 30 décès pour

1000 naissances vivantes en 1999. Or, selon la dernière enquête de l'UNICEF, ce taux a grimpé à 131 décès entre 1994 et 1999. En tenant compte du nombre annuel des naissances enregistrées durant la période des sanctions (1991-1998), on calcule que le nombre d'enfants de moins de 5 ans morts durant cette période excède d'un demi million le nombre attendu si les tendances d'avant les sanctions s'étaient maintenues.



Graphique 1. La courbe pleine trace l'évolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans basée sur les données de plusieurs enquêtes dont la plus récente est celle de l'UNICEF(1999) . La courbe pointillée montre l'évolution qu'aurait connue ce taux si la tendance observée tout au cours des années 1960 jusqu'à la fin des années 1980s s'était maintenue durant les années 1990. (source: Jones 1999)

La mortalité maternelle, tout comme les autres indicateurs de santé de la population, suit la même évolution défavorable. Pour la période qui s'étend du début des sanctions jusqu'à aujourd'hui, le taux de mortalité maternelle par 100,000 naissances vivantes est passé de 160 à 294, faisant de cette cause de décès chez les femmes en âge de procréer la principale durant les dix dernières années (UNICEF, 1999).

De quoi meurent les Irakiens et les Irakiennes sous le régime de l'embargo?

Nous nous indignons fortement devant une guerre dont nous pouvons compter directement les victimes et les morts. À l'opposé, les sanctions économiques, en apparence non violentes, ne suscitent pas la même réprobation en dépit des graves

atteintes qu'elle portent à la santé des personnes vivant dans les nations visées (Morin & Steven, 2000). Or, s'il fallait encore une preuve, l'embargo contre l'Irak démontre que les sanctions économiques causent des souffrances considérables, qu'elles compromettent le bien-être de toute une nation et qu'il en résulte des taux de mortalité bien supérieurs à ceux qu'on observe dans les guerres les plus violentes. Mais par quel processus?

L'état de santé d'une population donnée dépend de l'interaction complexe d'une série de facteurs, dont l'accès à la nourriture et à l'eau potable ainsi qu'un bon niveau d'hygiène publique. Ces facteurs ont une influence bien plus prépondérante sur la santé que des facteurs comme l'accessibilité aux soins hospitaliers ou aux médicaments. Nous avons expliqué plus haut que l'embargo a causé de graves difficultés économiques qui affectent tous les aspects de la vie en Irak. La baisse de l'accès à l'eau potable et la nette diminution des conditions de salubrité publique font partie des conséquences les plus importantes de cette situation.

Il importe cependant de parler aussi de la situation alimentaire en Irak que plusieurs chercheurs ont décrit comme une situation de famine (Zurbrigg, 1999). Depuis 1990, le citoyen ordinaire irakien est dépendant du système de distribution de rations alimentaires. Dr Zurbrigg, historienne de la famine, affirme qu'à l'instar de plusieurs exemples modernes et historiques, l'Irak souffre de famine non pas en raison d'un manque absolu de nourriture mais parce qu'une majorité de sa population ne peut

accéder à la maigre quantité de nourriture disponible sur le marché. Cette nourriture est rendue hors de prix en raison des profondes perturbations que l'embargo a causées aux mécanismes de distribution alimentaire sur le marché, de l'inflation en flèche qui en a résulté, combinée à la chute vertigineuse du pouvoir d'achat des familles. Le Programme alimentaire mondial (PAM) rapportait en 1995 que l'indice du pouvoir d'achat de la famille en Irak est passé de 3,62 en 1990 à 0,06 en 1995, soit 20 fois plus bas que l'indice de 1,25, en deçà duquel le PAM considère qu'il y a insuffisance nutritionnelle dans la famille (UN, 1999).

Bien que les données de 1999 aient montré un premier fléchissement de la courbe croissante de malnutrition dans sa forme chronique (UNICEF, 2000), vraisemblablement grâce à la mise en marche du programme « pétrole contre nourriture », la situation n'a fait que se stabiliser à des niveaux élevés de malnutrition qui demeurent encore très alarmants (voir Tableau 2). De l'aveu même du secrétaire général de l'ONU en novembre 1999 « la valeur calorique du panier de distribution de nourriture arrive en deçà des objectifs du programme. À la fin d'octobre 1999, après 31 cycles de distribution depuis le début du programme, les niveaux requis pour les paniers de nourriture n'ont été atteints que dans 6 cycles... les insuffisances étant largement dues à un manque d'approvisionnement de certaines denrées, le lait notamment. Le panier de nourriture a procuré en moyenne 1993 kilocalories par personne par jour, soit 93% des besoins caloriques établis mais seulement 85% des protéines requises » (SG-ONU, 1999).

Tableau 2. Malnutrition et morbidité (WHO, 1999 et UNICEF, 2000)

Condition / Maladies	1990	1998	1999	Variation*
Malnutrition chronique (stunting) - enfants de moins de 5 ans	18,7 %	26,7 %	20,4 %	+ 13 %
Malnutrition aiguë (wasting) - enfants de moins de 5 ans	3,0 %	9,1%	9,3 %	+ 210 %
Naissances prématurées (poids moins de 2,5 kg)	4,5 %	23,8 %		+ 429 %
IVR (infection des voies respiratoires) par 10 000 enfants de moins de 5 ans	5 708	6 650		+ 16,5 %
IVR - taux de mortalité par 1 000 cas	1,01	11,74		+ 1 007,5 %
Diarrhée - par 10 000 enfants de moins de 5 ans	3 620	3 912		+ 8,07 %
Diarrhée - taux de mortalité par 1 000 cas	1,6	19,3		+ 1 106,3%
Choléra	0	2 560		
Malaria	3 924	5 996		+ 52,8 %
Tuberculose	14 735	29 410		+ 99,6 %

Les maladies infectieuses

Le Tableau 2 compare les statistiques pré- et post-sanctions pour les principaux problèmes de santé en Irak. La malnutrition aiguë chez les enfants a plus que triplé. Le problème de la malnutrition chez les femmes enceintes qui se manifeste par un faible poids du bébé à la naissance, a quintuplé. Bien que les prévalences de maladies courantes, comme les infections respiratoires et les diarrhées, n'aient pas beaucoup changé, ces maladies entraînent

cependant de 10 à 18 fois plus de décès. Ces maladies relativement bénignes sont redevenues mortelles dans l'Irak post-embargo, car elles surviennent chez une population dont les défenses tant individuelles (conséquence de l'interaction de la malnutrition, de l'insalubrité et du stress psychologique) que collectives (niveau de soins disponibles) sont affaiblies. Cette dernière donnée est importante car elle permet de comprendre comment les individus les plus vulnérables de la population irakienne, notamment les enfants

* Variation = (valeur 1999 ou 1998 - valeur 1990) ÷ valeur en 1990

en bas âge, les femmes enceintes ou les personnes souffrant de maladies chroniques, affaiblies par la malnutrition - conséquence des sanctions - meurent alors, non pas directement de la faim, mais plutôt de maladies habituellement non mortelles mais très répandues telles que la diarrhée et la pneumonie.

Les incidences de maladies qui dépendent du niveau de vie des individus, comme la tuberculose, sont en hausse constante, reflet de la dégradation des conditions économiques (WHO, 1999). L'incidence de la pédiculose est habituellement en corrélation avec la rupture des mesures d'hygiène publique: le nombre total de cas rapportés en Irak est passé d'un maigre 198 en 1990 à plus de 43 600 cas en 1998. Par ailleurs, le désespoir généralisé, les graves difficultés des conditions matérielles d'existence et la menace constante de bombardements et de la guerre ne sont pas sans laisser de graves empreintes psychologiques: les consultations psychiâtriques ont dépassé les 510 000 en 1998, soit une augmentation de 250 % par rapport au nombre enregistré en 1990, alors que la population ne s'est accrue que d'à peine 20% durant la même période.

Cancers et malformations congénitales

Les organismes internationaux rencontrés ne disposent pas de données fiables et complètes sur l'évolution de l'incidence des cancers d'organes ou des leucémies en Irak depuis le début de l'embargo. Mais selon plusieurs ouvrages et selon les témoignages recueillis par de très nombreux observateurs, y compris notre délégation, auprès des médecins irakiens et des autorités médicales, il y a une augmentation alarmante des cas de cancers, plus particulièrement des leucémies et des lymphomes, qui ont augmenté de 4 à 10 fois selon les différentes estimations (Arbuthnot, 1999). Il en va de même pour le

nombre anormalement élevé de cas de malformations congénitales (voir plus bas), observées surtout dans les régions du sud de l'Irak, principal théâtre des combats lors de la guerre du Golfe.

Plusieurs facteurs et substances cancérigènes peuvent être invoqués pour expliquer cela (Bertell, 1997), dont:

- i) la fumée et les polluants chimiques émis par les puits de pétrole en flammes durant la guerre;
- ii) les pesticides et insecticides employés en grande quantité durant le conflit comme protection contre d'éventuelles attaques par infestation;
- iii) la destruction des armes chimiques et biologiques de l'Irak par les alliés durant le conflit et leur dispersion dans l'environnement;
- iv) les radiations électromagnétiques intenses émises par l'arsenal ultra sophistiqué des armées présentes sur le terrain.

Mais l'attention des experts se tourne de plus en plus vers l'uranium appauvri comme principal suspect en cause dans l'augmentation des cas de cancers et de malformations congénitales ainsi que du nombre de fausses couches. L'uranium appauvri (UA) est un déchet nucléaire qui a remplacé le tungsten comme revêtement des projectiles et des missiles, leur conférant une formidable capacité de pénétration. L'UA brûle à l'impact, produisant une fine poussière qui peut être inhalée ou ingérée lorsqu'elle se disperse dans l'environnement et qui entre dans la chaîne alimentaire par l'entremise de l'eau ou du sol. Selon l'Institut de politique environnementale de l'armée américaine, « les risques associés à l'UA sont autant chimiques que radiologiques » ; « inhalé sous forme d'oxide, l'UA se dépose dans les poumons et présente un risque de cancer ». En 1990,

avant la guerre du Golfe, la Commission de l'énergie atomique de la Grande-Bretagne estimait dans un rapport remis au gouvernement britannique que l'utilisation de 50 tonnes d'UA dans les champs de bataille en cas de guerre avec l'Irak pouvait conduire à une augmentation d'environ 50 000 cas de cancer sur une décennie. Ceci n'a pas empêché les forces alliées de déverser quelque 300 tonnes d'UA (Birchard, 1998), peut-être même 900 (Arbuthnot, 1999), sur l'Irak durant les six semaines de bombardements en 1991.

En 1996, la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités¹⁷ a condamné l'usage des armes contenant de l'uranium appauvri, les classant dans la catégorie des armes de destruction massive ou aveugle, avec les armes nucléaires, les armes chimiques, les bombes à aérosol, les bombes au napalm, les bombes à dispersion et les armes biologiques. Des investigations ont été entreprises par de nombreux individus et organismes pacifistes, ainsi que par des vétérans de guerre américains, britanniques et canadiens qui s'estiment victimes de l'exposition à l'UA. Mais la recherche sur le terrain est encore embryonnaire et aux dires même du Dr Popal, représentant de l'OMS en Irak, le sujet est considéré comme très sensible, voire tabou, par les organismes internationaux y compris le sien. Dans ces conditions, il n'a pas encore été possible de mener une étude rigoureuse sur le terrain afin d'établir une relation de cause à effet crédible entre l'UA et tous les méfaits dont on le soupçonne. Mais comme l'affirme Rosalie Bertell (Bertell, 1997) éminente spécialiste de radiobiologie et pacifiste de grand renom, « les vétérans de l'opération Tempête du Désert, tout comme les citoyens

de l'Irak et du Koweït, ont été victimes de l'une des dernières expérimentations militaires sur des êtres humains. Je crois que cette ignorance est coupable et criminelle ».

Le système de santé

Avant d'aller en Irak, les membres de la mission avaient souvent entendu ou lu les récriminations américaines contre l'incurie et la mauvaise volonté dans la distribution de l'aide médicale dont la Secrétaire d'État américaine rendait le gouvernement irakien coupable. Lorsque nous avons rencontré le Dr Popal dans le complexe de l'ONU à Bagdad nous avons d'emblée posé la question de la distribution de l'aide. Le Dr Popal affirme que son organisation, qui surveille la distribution des médicaments et fournitures médicales dans les régions contrôlées par le gouvernement central, n'a observé aucun problème majeur ni obstacle délibéré à la distribution. De tout le matériel médical arrivé en Irak en 1999, 77 % a été distribué. Les autorités gardent en entrepôt 14% des fournitures et médicaments comme une réserve tampon (en deça du standard de 20%). Les 9 % qui restent tardent à sortir de l'entrepôt pour des raisons que nous abordons dans la section sur le programme « pétrole contre nourriture ».

Dans l'ensemble, tant dans son infrastructure que dans son organisation, le système de santé a subi des dégâts considérables suite à la guerre du Golfe. Cependant, il a continué de fonctionner en dépit du manque de médicaments, d'équipements défectueux et des salaires dérisoires du personnel (WHO, 1999).

¹⁷ Il s'agit d'une sous-commission de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU.

Tableau 3. Tendances des ressources en santé – Centre et Sud de l’Irak (WHO, 1999)

Indicateur	1990	1998	Variation*
Lits d’hôpitaux par 10 000 personnes	17,23	14,77	- 14,3 %
Cliniques de soins de santé publique par 10 000 personnes	737	932	+ 26,5 %
Médecins par 10 000 personnes	5,46	5,59	+ 2,38 %
Personnel infirmier et sages-femmes par 10 000 personnes	6,44	5,92	- 8,07 %
Opérations chirurgicales majeures par 1 000 personnes	6,02	2,72	- 54,8 %
Tests sanguins par 1 000 personnes	31,3	8,9	- 71,6 %
Admissions hospitalières par 1 000 personnes	69,4	66,8	- 3,7 %
Consultations externes par 1 000 personnes	207	755	+ 264., %

* Variation = (valeur 1998 - valeur 1990) ÷ valeur en 1990

Les gens sont insatisfaits des services de santé publics (WHO, 1999), mais les consultations en clinique externe et aux dispensaires indiquent une croissance du recours aux services médicaux. Le nombre des infirmières montre une baisse importante et le Tableau 3 ne dit rien sur les conditions de travail déplorables que les membres de notre mission ont pu constater sur place: dans un grand centre universitaire de Bagdad, l’hôpital Al-Mansour, deux infirmières en moyenne s’occupaient de chaque unité d’une quarantaine de lits de cas relativement lourds (cancers, soins post-opératoires). En dépit du dévouement du personnel infirmier et des médecins et d’un haut niveau de qualification, les standards des soins dans les hôpitaux sont tombés à des niveaux déplorables (ICRC,1999). Les médecins ne peuvent plus mettre à jour leurs

connaissances, faute de revues médicales spécialisées, car l’embargo touche aussi les publications scientifiques. De nombreux médecins ont choisi de quitter le pays et le personnel infirmier se démobilise face aux bas salaires qui n’offrent qu’une maigre pitance.

Depuis l’imposition des sanctions, les 130 hôpitaux d’Irak, dont plusieurs ont été construits par des firmes étrangères dans les années soixante à quatre-vingt, n’ont pas bénéficié des réparations nécessaires ou de l’entretien adéquat de leurs équipements. Les édifices commencent à se délabrer, ainsi que les canalisations, les systèmes de ventilation et les ascenseurs. Tant l’équipement importé coûteux que les fournitures les plus anodines ne peuvent être remplacés. Les dispensaires, dont le nombre dépasse le

millier et qui desservent la majeure partie de la population, n'ont pas besoin d'infrastructure sophistiquée, mais encore là l'insuffisance d'équipement et de fournitures de base – stéthoscopes, stérilisateurs, tampons et même du papier pour écrire – est un obstacle réel à leur fonctionnement adéquat. «L'impact sur le traitement reçu par les patients et donc leur santé est immense» (ICRC,1999).

VI. LA SITUATION DES FEMMES

La société irakienne, en ce qui a trait aux femmes, est à l'image de tous les pays du monde. La responsabilité des enfants et, plus largement, de la famille leur incombe. Il ne faut donc pas s'étonner que dans un pays qui subit un embargo dévastateur depuis 10 ans, la vie des femmes en soit affectée.

En effet, les enfants souffrent de problèmes de santé liés à la malnutrition et au manque de soins et de médicaments. Les mères soignent les enfants et se préoccupent de les nourrir, de les habiller, de les éduquer. Elles s'occupent des tâches ménagères dans des logements trop petits et mal chauffés.

Beaucoup de pères de famille vont chercher dans les pays environnants un travail qui fait cruellement défaut en Irak. Les mères se retrouvent seules avec l'entière responsabilité des enfants.

On voit souvent 3 ou 4 enfants par famille. Le mot « contraception » semble être passablement tabou en Irak. La polygamie est tolérée et beaucoup de mariages sont arrangés par les familles. Les jeunes aspirent cependant à plus de liberté.

On nous dit que le tiers des femmes travaillent à l'extérieur du foyer. Elles se

concentrent dans des métiers comme l'enseignement primaire et secondaire, le service social, les soins infirmiers, la pharmacie. Des femmes travaillent aussi dans l'hôtellerie. Il est cependant frappant de constater, comme nous l'avons vu à Bagdad, que les femmes sont quasi absentes des marchés publics.

Cela nous amène d'ailleurs à nous interroger sur les droits réels des femmes dans cette société où s'expriment des idées patriarcales. Car même si les filles vont à l'école et à l'université, nous avons pu observer un retour à une pratique religieuse traditionnelle qui risque de s'accompagner de restrictions additionnelles pour les femmes.

Cela s'explique sans doute par le besoin de réconfort éprouvé par une population qui a peine à voir le bout du tunnel. Sauf que les femmes ne devraient pas en payer le prix. Et pourtant...

Déjà, on observe une résurgence des mariages précoces dans les régions rurales. On marie une adolescente car c'est une bouche de moins à nourrir. Dans certains milieux, les fillettes sont retirées de l'école pour aider leur mère et parce qu'il faut choisir, entre les enfants, celui pour qui l'on paiera. Et c'est plus souvent le garçon. Beaucoup de femmes portent le manteau noir traditionnel (plus connu par son nom iranien: le tchador) témoignant du poids de la tradition et d'un certain regain de conservatisme.

Il y a bien des raisons d'en vouloir à l'embargo contre l'Irak. Les reculs actuels et appréhendés dans la marche des femmes vers l'égalité constituent une raison additionnelle.

VII. LA DIMENSION CULTURELLE

Au carrefour d'influences diverses, l'Irak est le berceau de l'écriture. La Mésopotamie fut propice à l'émergence d'une des plus anciennes civilisations, reconnue pour avoir laissé d'innombrables traces dans la civilisation occidentale. Babylone est une source d'inspiration pour les Irakiens et les Irakiennes, qui sont très conscients de la profondeur historique de la culture dont ils ont hérité. Dans cette région fertile farouchement convoitée à cause de la proximité des deux fleuves mythiques, le Tigre et l'Euphrate, les dynasties successives ont développé un style de vie raffiné durant l'âge d'or arabo-islamique, avec son culte de la poésie et du *maqam*, rigoureuse mise en musique des textes. Rappelons que Bagdad fut longtemps la capitale du monde islamique.

Les artistes que nous avons rencontrés ont exprimé de façon superlative ce sens de la profondeur historique de la culture de leur peuple. Leurs opinions et leurs perceptions donnent une bonne idée de l'état d'esprit d'une partie de la population, et nous avons essayé d'être à l'écoute de leurs sensibilités, tout en étant conscients du fait que ceux et celles d'entre eux qui vivent à l'étranger peuvent se permettre d'être plus critiques du régime.

Dès le début des années soixante-dix, l'éducation est établie comme une priorité majeure du gouvernement, et le système d'éducation du pays s'est acquis une excellente réputation dans tout le monde arabe. Les programmes d'alphabétisation, d'une grande efficacité, ont valu à l'Irak un prix de l'UNESCO en 1982, pour souligner les progrès accomplis. Le gouvernement a continué le développement de ces programmes jusqu'au début des années quatre-vingt.

Aujourd'hui, en dépit des abandons, le taux de fréquentation scolaire demeure relativement élevé, tandis que les universités n'ont pas connu de baisse majeure de fréquentation. Selon le ministre de l'Éducation, M. Fahad Al-Shaqra, il semblerait que l'éducation soit un des moyens de résistance privilégiés par les Irakiens : « *Voulez-vous que les Américains obtiennent de vous ce qu'ils veulent obtenir de vous ?* » leur dit-il, « *Non ? Alors étudiez !* »

Avant l'embargo, la vie culturelle bénéficiait d'un appui gouvernemental soutenu, permettant un rayonnement culturel non seulement en Irak mais dans tout le monde arabe. Nombre d'artistes du pays sont des chefs de file dans leur domaine : Nazik Al Malaïka, El Sayib, Al Jayawahiry, Mohamed Ghani, Ismael Fatah Al Turk, Kathum Al Saher, Abdul Rahman Munif, Faiq Hassan, Nadum Al Ghazali, Munir Bashir, Abdul-Razaq Abdul-Wahed. Mais certains ont dû s'exiler pour fuir la répression. D'autres ont connu la prison, et quelquefois la mort. Totalitaire, le régime a toujours encouragé la culture sans pour cela permettre la libre expression des idées. La réponse des artistes fut de se réfugier dans un symbolisme exacerbé, et de ne pas s'impliquer dans la vie politique et sociale. Ces moyens leur permirent dans une certaine mesure de contourner les interdits. Par exemple, depuis qu'il est le poète officiel du gouvernement, Abdul-Razaq Abdul-Wahed n'écrit plus que des poèmes romantiques.

Depuis 1991, les arts en général ne jouissent d'à peu près aucune subvention. Les artistes, qui avaient toujours voyagé aisément, n'obtiennent plus de visas. Interrogé à ce sujet, le ministre de la Culture, M. Farouk Salouf, prétend que l'embargo condamne les artistes irakiens à ne plus pouvoir exporter leur art faute d'obtenir des visas d'entrée pour les pays occidentaux. Les artistes,

quant à eux, soutiennent à demi-mot que c'est le gouvernement irakien qui n'octroie plus de visas de sortie, par crainte de les voir s'expatrier. Peut-être est-ce la raison pour laquelle il y a actuellement à Bagdad, selon le propriétaire de la galerie d'art Hewar, l'artiste Qasim Sabty, six galeries d'art privées là où il n'y en avait qu'une seule en 1991.

Lors des bombardements américains, certains sites historiques furent bombardés, des sites chargés de la longue histoire culturelle de l'Irak. Certains des artistes que nous avons rencontrés sont convaincus que les États-Unis n'ont pas bombardé l'Irak au hasard, mais bien aux endroits stratégiques du point de vue non seulement militaire mais aussi culturel, afin d'atteindre la population irakienne dans sa conscience d'appartenir à l'une des plus grandes civilisations.

Selon M. Qasim Sabty, les artistes n'ont quand même pas déserté le pays. Mais le travail est devenu presque impossible, à cause des difficultés encourues dans la recherche des matériaux et dans la vente des oeuvres. Peintres et sculpteurs sont victimes des spéculateurs et doivent écouler leurs œuvres pour rarement plus que le cinquième du prix d'avant les sanctions. Prisonniers dans leur propre pays, entre le gouvernement qui les musèle et les sanctions qui les étouffent, les artistes, comme le reste de la population (sauf exception), font ce qu'ils peuvent et luttent pour le pain quotidien. On pourrait penser que leurs œuvres sont empreintes de violence, de colère et d'amertume. Il n'en est rien. En peinture, les œuvres sont pour l'immense majorité abstraites. L'inspiration européenne se fait sentir de loin, les peintres ayant particulièrement bien marié art et symboles dits occidentaux et art et symboles dits orientaux. Sauf dans le cas du directeur du

Saddam Art Center, M. Amir Al Aubaidy, les thèmes sont éludés, les formes non représentatives. Quant à ce dernier, ses toiles immenses sont couvertes d'enfants irakiens éventrés, de drapeaux américains qui brûlent et de visages de personnalités américaines et européennes aux dents ensanglantées de vampires.

Pour Ali B. et Faleh H., étudiants en littérature française, écrivains et traducteurs, une des principales difficultés est l'accès au savoir récent et à l'information. Ils ont peur qu'on en arrive à créer des générations d'ignorants, situation inacceptable pour cette société riche dans tous les sens du terme.

Le poète Abdul-Razaq Abdul-Wahed exprime quant à lui son désarroi en ces termes: « *Quelle dignité ont les Américains ? Se mettre à trente pays et contrôler les institutions internationales pour tuer un petit pays de vingt millions d'habitants* ». Il renchérit : « *les Occidentaux font pitié !* ». La nuit du 17 janvier 91, M. Abdul-Wahed a écrit le poème suivant, lu en public lors d'un concert tenu 6 heures seulement après le début des bombardements. C'est un poème qui résume assez bien des sentiments que nous avons retrouvés souvent chez les Irakiens : la fierté, la dignité et la conscience d'être un peuple de pionniers culturels :

A message to Mr. Bush :
By mud and stone we started the stairs,
the bridge of the civilization
Until the man could stand over it
It is your turn now to push it back again
to mud and stone

VIII. LES INSTANCES INTERNATIONALES ET LES ONG

Bien que l'Irak vive une situation humanitaire dramatique, les organisations de développement et de coopération internationale y sont très peu présentes. À part les organisations des Nations unies (FAO/PAM, UNICEF, OMS), seulement six ONG sont actives sur le terrain en Irak, et parmi ces six, trois sont de petites ONG indépendantes européennes. Si nous comparons la situation en Irak avec d'autres pays qui vivent des drames humanitaires en Afrique subsaharienne ou en Europe de l'Est, l'absence des grandes ONG internationales telles que OXFAM ou Aide à l'enfance est frappante.

Cette absence résulte principalement de deux facteurs: le refus du gouvernement irakien d'accepter l'aide internationale d'une part, et d'autre part, l'embargo des Nations unies. Dans le premier cas, il faut comprendre que l'Irak était un pays assez riche avec des infrastructures bien développées et des systèmes de santé et d'éducation universels. Les Irakiens sont très fiers de cela et il leur est difficile d'accepter que leur pays ait besoin d'une aide internationale pour survivre, alors qu'on l'empêche de vendre son pétrole. Dans le cas de l'embargo, il est évident que bon nombre d'ONG comptent sur un financement étatique pour réaliser leurs projets sur le terrain. Puisque les gouvernements occidentaux participent à l'embargo, les ONG peuvent difficilement justifier une présence en Irak. Par exemple, la majorité des ONG canadiennes sont financées par l'ACDI, une agence du gouvernement canadien. Finalement, il y a un manque d'information claire et fiable sur la situation humanitaire en Irak et donc les ONG ont tendance à ne pas s'impliquer.

Le travail des ONG internationales

Actuellement, les ONG présentes en Irak font surtout un travail d'aide humanitaire de première ligne. Les ONG françaises *Première Urgence* et *Enfants du Monde* distribuent des vêtements, de la nourriture, des fournitures scolaires et font un travail de réhabilitation des hôpitaux et des orphelinats. *Un Ponte per Bagdad*, une ONG italienne, travaille à la réhabilitation des écoles et distribue du matériel pédagogique. Ces ONG travaillent sous la tutelle du Croissant Rouge irakien qui maintient un certain contrôle sur leurs projets, et prend parfois des décisions qui limitent leur marge de manœuvre. Par exemple, le Croissant Rouge a récemment décidé que les ONG ne pouvaient plus distribuer des médicaments. Dorénavant, cette responsabilité revient au Croissant Rouge exclusivement.

Bien que le travail de ces organisations soit nécessaire et comble un besoin dans les écoles, dans les hôpitaux et pour les enfants, il reste que c'est un travail d'aide humanitaire d'urgence. La distribution de vivres ou de vêtements répond aux besoins immédiats mais ne vise pas des solutions à long terme. La distribution de matériel scolaire ne règle pas le problème de démotivation des professeurs qui sont payés de 2\$ à 4\$ US par mois. Selon Hans von Sponeck, coordonnateur du programme d'aide humanitaire de l'ONU, il n'y a aucune stratégie de développement à long terme préconisée par les ONG qui travaillent en Irak. Même le programme de l'ONU qui, en principe, est « temporaire et d'appoint » est devenu permanent dû au maintien de l'embargo depuis neuf ans.

Selon toutes les ONG rencontrées, la situation humanitaire actuelle en Irak va continuer à se détériorer si l'embargo continue. Les ONG sur place vivent deux

types de contraintes : soit qu'elles n'ont pas les moyens (trop petites), ou qu'elles n'ont pas le mandat (les organismes membres de l'ONU) qui leur permettrait de planifier des projets de développement durables qui visent l'autosuffisance des Irakiens. En même temps, l'embargo maintient la population dans une situation où elle doit lutter pour sa survie, et où elle doit donc dépendre des actions humanitaires d'urgence actuellement offertes. Certains des officiels de l'ONU ont affirmé que la situation est en train de créer chez les citoyens irakiens une « mentalité de la main tendue » qui n'existait pas auparavant. Il est évident que même si l'embargo était levé demain, l'Irak n'en aurait pas terminé avec ses problèmes de développement. La situation actuelle, qui maintient toute une population autrefois relativement prospère dans un état de sous-développement, est le résultat de neuf ans de sanctions et la reconstruction prendra sûrement autant d'années. Les ONG canadiennes doivent donc s'engager dans des actions d'éducation et de conscientisation pour dénoncer cet embargo, et non seulement dans des projets d'aide.

IX. LE PROGRAMME «PÉTROLE CONTRE NOURRITURE»

À la lecture de tout ce qui précède, on se demandera peut-être : « Oui, mais est-ce qu'il n'existe pas un programme des Nations unies, appelé « pétrole contre nourriture », qui devrait justement permettre à l'Irak de vendre du pétrole et d'en utiliser les revenus pour satisfaire les besoins fondamentaux de sa population? ».

En effet, un programme de ce nom existe et il s'agit, dans toute l'histoire des Nations unies, du plus important programme visant à s'occuper des besoins humains fondamen-

taux d'un seul pays. C'est aussi le programme dont les deux derniers coordonnateurs humanitaires ont démissionné avec fracas en appelant à la levée sans conditions des sanctions.

Les résolutions du Conseil de sécurité concernant l'embargo

Rappelons que c'est la résolution SCR 661, adoptée le 6 août 1990 au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak, qui instaure les sanctions. Elle établit un embargo total sur toutes les exportations et toutes les importations à l'exception de la nourriture, des autres fournitures médicales ou humanitaires *approuvées par le comité des sanctions*¹⁸, qui est exceptionnellement composé de représentants de l'ensemble des 15 pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies. Le mois suivant, le gouvernement irakien met en place un système de rationnement alimentaire.

En avril 1991, la résolution SCR 687 établit les termes du cessez-le-feu : le désarmement de l'Irak, qui devra être débarrassé de sa capacité de produire des armes de destruction massive.

Dès le 20 mars 1991, le sous-secrétaire général des Nations unies Martti Ahtisaari prévient déjà qu'une catastrophe humanitaire est imminente en Irak. La même année, le Comité International de la Croix Rouge (CICR) et d'autres enquêteurs indépendants lancent des avertissements similaires. Les résolutions SCR 706 et SCR 712, en août et en septembre 1991, proposent à l'Irak la vente de pétrole pour une valeur de 1,6 milliards de dollars par période de 6 mois pour répondre aux besoins

¹⁸ Également appelé « comité 661 ».

humanitaires¹⁹. Ces résolutions sont rejetées par l'Irak.

Le 14 avril 1995, le Conseil de sécurité adopte la résolution 986, dite « pétrole contre nourriture ». Elle autorise l'Irak à vendre du pétrole pour une valeur de 2 milliards de dollars par période de 6 mois et à utiliser les revenus pour des « besoins humanitaires »²⁰. D'intenses négociations s'engagent avec le gouvernement irakien, qui mènent à la signature d'un « Mémoire d'entente » le 20 mai 1996 qui codifie l'ensemble des modalités d'application de la résolution 986. Les premiers barils de pétrole sont exportés le 10 décembre 1996 et les premiers aliments importés arrivent en mars 1997.

Au mois de février 1998, la résolution SCR 1153 porte le plafond des exportations pétrolières permises à 5,265 milliards par période de 6 mois, plafond que l'Irak ne parvient cependant pas à atteindre compte tenu de l'état de ses équipements de production. Suite au rapport d'un groupe d'experts pétroliers indépendants mandaté par le Conseil de sécurité, les résolutions SCR 1175, 1210 et 1242 seront adoptées en 1998 et 1999; elles autorisent à chaque fois l'utilisation d'une somme de 300 millions de dollars, à même les fonds du programme, pour l'achat d'équipements et de pièces de rechange pour l'industrie pétrolière irakienne.

Comment le programme fonctionne-t-il?

Tout d'abord, précisons que l'Irak ne touche pas un sou de la vente de son pétrole selon les termes du programme. Les recettes des ventes sont déposées dans un « compte des

sanctions » à la Banque Nationale de Paris à New York.

Deuxièmement, le programme « pétrole contre nourriture » porte plutôt mal son nom... En effet, la résolution 986 stipule que les revenus doivent être alloués de la façon suivante :

- 30 % pour le Fond de compensation du Koweït, des compagnies et des individus lésés par l'invasion irakienne et la Guerre du Golfe;
- 13 % pour les besoins humanitaires dans les trois gouvernorats autonomes du Nord de l'Irak (14% de la population), la distribution étant assurée par les agences de l'ONU ;
- 53 % pour les besoins humanitaires des 15 gouvernorats du Centre et du Sud de l'Irak (86% de la population), la distribution étant assurée par le gouvernement irakien ;
- 4 % pour les coûts d'opération du programme²¹, les équipes de surveillance de la distribution, les équipes d'inspections douanières et pétrolières, la Commission spéciale pour le désarmement (UNSCOM), les frais bancaires, etc.

Quand le Conseil de sécurité autorise des recettes pétrolières jusqu'à concurrence de 2 milliards de dollars par période de 6 mois (limite augmentée à 5,265 milliards par la suite), c'est donc seulement la moitié de ces montants qui peut servir aux besoins des 20,9 millions d'Irakiens et d'Irakiennes vivant sous l'autorité du gouvernement central. Annuellement, cela représente la somme de 101,44 \$ par personne avant 1998, et 267,03 \$ depuis. Selon les

¹⁹ Cet argent devait aussi en bonne partie servir d'autres fins, tel que nous le verrons plus loin.

²⁰ Et d'autres « besoins »...

²¹ Le Bureau du coordonnateur humanitaire des Nations unies pour l'Irak (UNOHCI), des portions de programmes de l'UNICEF, de la FAO, de l'OMS, etc.

standards de l'ONU, ceci met la population irakienne dans un état de sous-développement équivalent à certains pays pauvres de l'Afrique subsaharienne.

Le programme « pétrole contre nourriture » est coordonné à New York par le Bureau du Programme pour l'Irak (OIP), dont le directeur exécutif est M. Benon Sevan. L'OIP et le secrétaire général des Nations unies font régulièrement rapport directement au Conseil de sécurité. Les opérations sur le terrain sont coordonnées par le Bureau du coordonnateur humanitaire des Nations unies en Irak (UNOHCI), qui rend des comptes à l'OIP. L'UNOHCI a ses propres fonctionnaires mais travaille surtout en collaboration avec les nombreuses agences de l'ONU déjà présentes en Irak : l'UNICEF, l'OMS, la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'UNESCO et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le programme fonctionne en périodes ou phases de 6 mois. La phase I a débuté le 10 décembre 1996 pour se terminer le 7 juin 1997 et nous en sommes présentement à la phase VII.

Au début de chaque nouvelle phase, le gouvernement irakien soumet à l'approbation du secrétaire général des Nations unies un plan de distribution (PD) qui énumère la liste des besoins pour lesquels il prévoit utiliser les revenus de la prochaine phase.

Suite à l'approbation du secrétaire général, l'extraction et l'exportation du pétrole pour cette phase débute. À New York, deux experts en commerce pétrolier international servent de superviseurs et approuvent les contrats de vente de pétrole au nom du comité 661. La compagnie Saybolt BV Nederland agit comme agent d'inspection

indépendant en Irak pour vérifier que les exportations de pétrole sont conformes à ce qui est autorisé à New York; au total, 14 inspecteurs sont déployés pour surveiller les installations pétrolières, les chargements et les transferts.

Par ailleurs, chaque contrat d'achat entre l'Irak et ses fournisseurs étrangers doit être soumis pour approbation au comité des sanctions, le comité 661. Quand les contrats sont approuvés, un réseau complexe de surveillance vérifie que les marchandises arrivent, se rendent à leur destination et sont utilisées tel que prévu; de plus, de nombreux observateurs évaluent régulièrement dans quelle mesure les achats permis par le programme permettent ou non d'améliorer la situation humanitaire en Irak.

Plus précisément, mentionnons que depuis février 1999 la compagnie suisse Cotecna Inspections SA assure des services d'inspection indépendants aux 4 points d'entrée approuvés avec les pays limitrophes²². D'autre part, la mise en application du programme « pétrole contre nourriture » est étroitement surveillée par un mécanisme à trois niveaux :

- Premièrement, il y a plusieurs dizaines d'observateurs sectoriels²³ qui relèvent des diverses agences des Nations unies et qui font des rapports réguliers concernant les aspects qui relèvent du mandat de ces agences.
- Deuxièmement, il y a une unité d'observation géographique (GOU) qui

²² Auparavant, les mêmes inspections étaient effectuées par la compagnie britannique Lloyd's Register.

²³ Leur nombre varie un peu; à l'été 1999, il y en avait 75 : le PAM en avait 26, l'OMS 15, la FAO 12, l'UNICEF 11, l'UNESCO 6 et le PNUD 4.

vérifie la distribution effective des denrées humanitaires sur tout le territoire irakien; cette unité emploie jusqu'à 55 généralistes et experts internationaux.

- Troisièmement, il y a une unité d'observation multidisciplinaire (MDOU) dans les domaines de l'alimentation et de la logistique, de l'électricité, de la santé, de l'eau et du traitement des eaux usées, de l'agriculture et de l'éducation. C'est ce comité qui établit les standards et les balises pour l'ensemble du travail de surveillance et d'enquête; il reçoit également les rapports des 2 autres niveaux et peut faire ses propres enquêtes ou mandater le GOU à cet effet; il fait le suivi systématique de toutes les marchandises autorisées.

Le Bureau du coordonnateur humanitaire (UNOHCI) collige et synthétise également les résultats des deux premiers niveaux d'observation. Ses rapports réguliers servent à alimenter les rapports trimestriels du secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité. Par ailleurs l'unité d'observation multidisciplinaire fait rapport au Bureau du Programme pour l'Irak (OIP) à New York.

Un programme qui n'empêche pas la situation de se dégrader

Notre délégation a eu un entretien très éclairant avec M. George Somerwill, responsable de l'information de l'UNOHCI. Il nous a expliqué que, malgré l'augmentation du plafond des exportations pétrolières permises à l'Irak, le pays n'a jamais pu atteindre ce nouveau plafond durant la période allant de février 1998 au mois d'août 1999. Tout au plus a-t-il pu atteindre une valeur d'exportation de 3,4 milliards. Dans la phase la plus récente, le plafond a cependant été dépassé, non à cause d'une augmentation de production mais

plutôt en raison de la hausse du prix du pétrole. En fait l'infrastructure pétrolière de l'Irak a grandement besoin de réparations et d'entretien; elle fonctionne, selon M. Somerwill dans des conditions inquiétantes pour la santé des travailleurs –risques d'explosions et d'incendies– des populations proches et de l'environnement de façon plus générale.

L'ensemble du processus entraîne des délais importants dont souffre le programme. L'approbation de plusieurs contrats a été accélérée, mais il s'écoule souvent un temps très long entre la soumission d'un contrat et l'arrivée des marchandises. Au moment de notre rencontre, alors que la phase VII allait débiter, seulement 2 à 3% des marchandises de la phase VI étaient en train d'être distribuées!

Dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture », l'Irak n'a pas le loisir d'exercer les recours habituels dans les pratiques commerciales. Ainsi, le pays n'est pas en mesure de refuser les marchandises défectueuses, périmées ou avariées, et d'être remboursé le cas échéant. Il semblerait que ce soit toujours les mêmes quatre ou cinq pays (certains occidentaux et certains arabes) qui profitent de cette situation...

Concernant les critiques américaines à l'effet que le gouvernement irakien bloquait délibérément la distribution de médicaments, M. Somerwill a indiqué que l'UNOHCI faisait des rapports mensuels sur cette question. Il a confirmé qu'en février 1999, il y avait effectivement une grande quantité de médicaments bloqués. Cependant, ces problèmes de distribution étaient attribuables dans une proportion de 85 à 90 % à des problèmes logistiques : incapacité de tester certains médicaments, manque de camions réfrigérés, manque de camions pour le transport de matériel

délicat²⁴. Dans certains cas, l'Irak n'a donc pas d'autre choix que d'entreposer et d'attendre. Un cas probant nous a été présenté : des chaises pour cliniques dentaires d'une valeur totale de 65 millions de dollars attendaient dans un entrepôt parce que le contrat pour les compresseurs — sans lesquels ces chaises ne sont pas fonctionnelles — n'avait pas été approuvé! De plus, tous les ministères éprouvent de sérieux problèmes d'effectifs. Alors que les cadres même les plus expérimentés ne gagnent que 5 à 10 \$ par mois, plusieurs quittent tout simplement l'Irak et les autres manquent évidemment de motivation au travail.

Certains fonctionnaires du bureau des Nations unies en Irak nous ont expliqué que le comité 661 est totalement dominé par les États-Unis et la Grande-Bretagne; leur contrôle est facilité par la composition du comité : des fonctionnaires pour la plupart « juniors » qui, craignant les représailles et soucieux de leur avancement personnel, sont facilement manipulés par leurs ambassadeurs respectifs. En pratique, les représentants américains et britanniques bloquent l'approbation de contrats totalisant 1,5 milliards de dollars, en majorité pour des pièces de rechange pour le secteur pétrolier et pour les infrastructures. Récemment, l'Irak demandait que le programme « pétrole contre nourriture » comporte un volet pour le logement et que les arrérages sur ses contributions aux Nations unies puissent également être payées avec cet argent²⁵. Les deux demandes ont été rejetées.

²⁴ L'absence d'une composante monétaire dans le programme pour le Centre et le Sud de l'Irak empêche de régler rapidement ces problèmes de logistique.

²⁵ En cas de non-paiement, un pays perd, en principe, son droit de vote à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le résultat de tout cela?

Au moment de notre passage, trois évaluations indépendantes, dont deux avaient été commandées par les Nations unies et l'autre par la Grande-Bretagne, avaient déjà conclu que la situation humanitaire en Irak *continuait de se dégrader*. Le programme « pétrole contre nourriture » a permis de ralentir le rythme de cette dégradation mais non de l'empêcher. L'aspect le plus significatif est probablement l'amélioration de la ration individuelle, qui a été augmentée de 1275 kilocalories en 1996 à environ 2200 en janvier 2000. Mais cette ration ne comporte toujours pas de viande, ni de légumes ou de fruits; et les problèmes de malnutrition persistent.

Le programme « pétrole contre nourriture » devait être temporaire. Mais il dure depuis plusieurs années. Il devait être un programme d'urgence et d'appoint, alors qu'on lui demande en pratique de se substituer à toute l'économie d'un pays de 24 millions de personnes. Il est évident que la situation serait encore bien pire si ce programme n'existait pas. Mais au-delà des intentions louables qui animent probablement ses responsables et ses fonctionnaires, on ne peut s'empêcher de penser au caractère particulièrement pernicieux et révoltant de toute cette situation pour la population irakienne. Car l'Irak était un pays prospère qui a été saccagé et que des sanctions brutales empêchent toujours de se reconstruire. Un pays que l'on paupérise et que l'on force en fait à vivre sur un régime d'assistance ... à ses frais! Un pays qui doit utiliser une partie importante des maigres ressources qu'on lui consent pour dédommager le Koweït, des corporations ainsi que de riches individus alors que ses enfants meurent à des rythmes effrayants, sans qu'on lui permette de les soigner. Au-delà des privations matérielles, il y a dans cet état

de fait une dose épouvantable d'humiliation infligée à un peuple d'une grande fierté...

Nous avons demandé à M. Somerwill si, en pratique, le programme « pétrole contre nourriture » n'était pas une sanction de plus contre l'Irak. Il a répondu : « Je pense que ce n'était peut-être pas l'intention, mais c'est certainement le résultat ».

Au mois de décembre 1999, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 1284 qui allégeait l'embargo, mais conditionnait cet allègement à des inspections additionnelles, le tout étant formulé dans un langage ambigu qui permettra sans doute aux États Unis et à la Grande-Bretagne de continuer leur blocage systématique au sein du comité des sanctions. Des officiels irakiens nous ont expliqué que cette résolution signifiait pour eux qu'ils auraient et l'embargo et les inspections, sans modification notable.

* * * * *

X. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

C'est la population civile qui est la première victime de cette forme de guerre qu'est l'embargo économique de l'ONU. Le programme «pétrole contre nourriture» n'a pas empêché la dégradation de la situation humanitaire. Cette dégradation a été confirmée par les rapports des organismes de l'ONU et par le Coordonnateur du Programme humanitaire de l'ONU pour l'Irak, M. Hans von Sponeck. Ce dernier a d'ailleurs démissionné car il a estimé que dans les conditions actuelles il n'était plus capable de remplir son mandat.

Les sanctions ont lourdement affecté l'économie irakienne, avec des conséquences dramatiques sur la vie des individus, les privant des droits les plus élémentaires dans les domaines de la santé et de l'éducation, et peut-être encore plus au plan de leur droit à la dignité humaine. Le dinar irakien ne vaut plus que 1/6000 de ce qu'il valait il y a dix ans, jetant dans une misère lente et insidieuse tous ceux et celles qui comptaient sur des revenus d'emplois, et condamnant à la paralysie toutes les institutions étatiques responsables des services sociaux.

Nous avons pu constater l'état de déstructuration des institutions, tant celles de la société civile que celles de l'État. L'Irak était une société riche, qui avait du pétrole, un secteur agricole non négligeable, un potentiel humain développé, et un système de services sociaux (santé et éducation) enviable, constituant un exemple pour bien des pays en développement. Des années de sanctions ont paralysé ce système en le privant de moyens financiers ainsi que de certains produits nécessaires dont l'importation est interdite. Ces services sont maintenant comparables à ceux des pays classés «les plus pauvres» par les institutions

internationales. Dans un pays où les dépenses sociales ont chuté à 10 ou 15 % de leur niveau avant les sanctions, toute l'infrastructure sociosanitaire est paralysée. Des millions d'êtres humains vivent dans des conditions misérables qui contrastent avec le système développé qui prévalait il y a dix ans. Une jeunesse sans perspectives d'avenir se met à perdre espoir et nombreux sont ceux et celles qui ne cherchent qu'à partir. Neuf années de sanctions ont fini par atteindre les individus dans leur être le plus profond.

Les conséquences de cette situation sur la santé de la population sont désastreuses. La mortalité infantile, l'une des mesures les plus robustes pour évaluer l'état de santé d'un pays, était jadis en Irak l'une des plus basses parmi celles des pays en développement. Elle a augmenté de façon dramatique. Les responsables de l'UNICEF affirment que plus de 500,000 décès d'enfants survenus entre 1991 et 1998 doivent être attribués aux effets des sanctions économiques. Plusieurs maladies infantiles telles que la poliomyélite, pratiquement éradiquée en Irak, ont refait surface après les sanctions et le pays connaît maintenant une résurgence de maladies telles que la rougeole, les diarrhées infantiles et la tuberculose, toutes typiques de pays du tiers-monde dévastés par des décennies de guerres et de famines. Un enfant sur quatre souffre de malnutrition sévère et chronique. Selon les chercheurs de l'UNICEF, la pénurie de médicaments vitaux et d'antibiotiques est directement attribuable aux sanctions. On remarque aussi une incidence anormalement élevée des leucémies et autres formes de cancer chez les enfants ainsi que des malformations congénitales multiples, que plusieurs chercheurs attribuent à la présence d'uranium appauvri dans les munitions des forces alliées.

Le système d'éducation a été fortement atteint, la dévaluation du dinar rendant son budget ridiculement bas compte tenu de l'inflation. Nous avons vu des écoles délabrées, des professeurs sous payés et des élèves trop mal nourris pour profiter de ce qui reste du système. Nous avons constaté le phénomène des enfants de la rue, illustrant les statistiques alarmantes sur l'abandon scolaire qui nous ont été données par l'UNICEF. Une génération complète, peut-être deux, sont actuellement sacrifiées. Une riche tradition culturelle et intellectuelle est cependant maintenue en dépit de tout mais les activités culturelles sont gravement hypothéquées par l'embargo.

Les ONG étrangères ont de la difficulté à travailler en Irak, à cause d'une part des politiques de leurs gouvernements qui sont souvent leurs bailleurs de fond et qui sont en faveur de l'embargo, et d'autre part de l'attitude des autorités irakiennes qui sont très contrôlantes et qui de plus estiment qu'elles n'ont pas besoin d'aide étrangère, qu'elles ont simplement besoin qu'on ne les empêche pas d'utiliser leurs propres ressources pour développer le pays.

Nous ne pouvons rester insensibles à cet état de fait. Nous considérons que l'appui du Canada aux sanctions et aux bombardements en Irak constitue une grave violation des droits humains des Irakiennes et des Irakiens, droits reconnus par les chartes internationales auxquelles le Canada a souscrit. Cet appui contredit les principes humanitaires hautement proclamés qui sont supposés guider la politique étrangère canadienne. Nous estimons que le caractère autoritaire du régime irakien ne justifie en aucune façon les sanctions dont la population civile est la première victime. Nous croyons que ces sanctions ne sont justifiables ni moralement ni politiquement.

EN CONSÉQUENCE,

- *Nous exhortons la population du Québec et du Canada à manifester son objection à la politique canadienne actuelle d'appui aux sanctions et aux bombardements.*
- *Nous exhortons les individus et les associations à se mobiliser et à appuyer les efforts de mobilisation en vue de convaincre le gouvernement canadien de changer sa politique.*
- *Nous demandons au gouvernement canadien de retirer immédiatement son appui aux sanctions et aux bombardements, et d'utiliser sa présence au Conseil de sécurité pour faire valoir ce point de vue.*

* * * * *

XI. RÉFÉRENCES

La catastrophe humanitaire engendrée par les bombardements de 1991 et les sanctions qui sévissent depuis bientôt 10 ans est probablement l'une des plus documentées. Nous ne mentionnons ici que certains des rapports publiés par diverses instances internationales, ainsi que certaines revues spécialisées que nous avons citées.

- Arbuthnot, F. (1999).
Poisoned Legacy, The New Internationalist (316): 12-14.
- Ascherio, A. (1992).
Effect of the Gulf War on infant and child mortality in Iraq, New England Journal of Medicine, 327(13): 931-6.
- Bertell, R. (1997).
Gulf war syndrome, depleted uranium and the dangers of low-level radiation, Canadian Coalition for Nuclear Responsibility.
- Birchard, K. (1998).
Does Iraq's depleted uranium pose a health risk? Lancet, 351(9103): 657.
- FAO (1999),
Briefing Notes: Drought Effects, Food and Agriculture Organization, September 1999.
- ICRC (1999).
Iraq, A decade of Sanctions: Special Report, Comité international de la Croix-Rouge, décembre 1999, ICRC:3-15.
- Jones, G. (1999).
Iraq: Under-Five Mortality, UNICEF.
- Middle East Report, (1991).
The Day After. Special Issue, No. 171, juillet/août, 1991.
- Morin, K. & M., Steven H (2000).
The Health Effects of Economic Sanctions and Embargoes: The Role of Health Professionals. Annals of Internal Medicine, 132: 158-161.
- ONU, (1999).
Rapport de la deuxième commission d'évaluation créée en application de la note du président du Conseil de sécurité en date du 30 janvier 1999 (s/1999/100) concernant la situation humanitaire en Irak, mars 1999.
- SG-ONU (1999).
Report of the Secretary-General pursuant to paragraph 6 of Security Council Resolution 1242, November 1999, Org. des Nations Unies: 12-20.
- UN, (1999).
Special Topics on Social Conditions in Iraq, Une synthèse présentée par le système de l'ONU au « Panel des cas humanitaires » du Conseil de sécurité, mars 1999.
- UNICEF (1999).
Child and Maternal Mortality Survey 1999, Preliminary Report, UNICEF et le Ministère de la santé irakien, août 1999.
- UNICEF, (2000).
Briefing Notes on Health, Nutrition, Water and Sanitation, Education, and Child Protection, janvier 2000.
- UNOIP, (1999)
Oil for food, Information Kit. Bureau chargé du programme irak de l'ONU. Porte la mention « Ce document est produit uniquement pour l'information du public et n'est pas un document officiel ».
- WHO (1996).
The Health Conditions of the Population of Iraq since the Gulf Crisis, Org. mondiale de la santé.
- WHO, (1999).
Focal Point : Improving Health Care, Sector Working Group, Org. mondiale de la santé, avec des contributions de l'UNICEF (le Multi-Disciplinary Observation Unit et le Geographical Observation Unit), mars 1999.
- Zurbrigg, S. (1999).
Chronicle of a Famine Foretold. Halifax, 1-4.

ILS ONT DIT...

«Nous détruisons une société entière. C'est aussi simple et aussi épouvantable que ça»

- Denis Halliday, ex-responsable du programme humanitaire des Nations unies à Bagdad, qui a démissionné de son poste en octobre 1998. Depuis ce temps, M. Halliday dénonce les sanctions, qu'il a qualifiées de génocide lors de ses passages à Ottawa en décembre 1999 et en mars 2000.

«C'est un pays fini... Même si on arrêta les sanctions demain, il faudra au moins 30 ou 40 ans avant qu'il puisse revenir à ce qu'il était avant»

- Francesca Noè, coordonnatrice de l'ONG italienne 'Un Ponte Per...', vivant à Bagdad depuis 1 an, janvier 2000.

«La situation humanitaire ici en Irak ne fait qu'empirer»

- George Somerwill, porte-parole et responsable de l'information au bureau du coordonnateur humanitaire pour l'Irak (UNOHCI), janvier 2000.

«Nous ne sommes pas ici comme 'idiots de service' pour les autorités irakiennes»

- Hans von Sponeck, réagissant avec colère aux critiques américaines l'accusant de faire de la propagande pour Saddam Hussein quand il dénonce les conséquences humanitaires des sanctions, janvier 2000. M. von Sponeck, successeur de Denis Halliday comme responsable du programme humanitaire des Nations unies en Irak, a également démissionné. Il considère que le programme n'assure même pas les besoins essentiels de la population irakienne et que la nouvelle résolution du Conseil de sécurité (1284) est inapplicable.

« Les appels des enfants d'Irak transmis par nos fils de l'Église d'Irak, nous ont profondément émus. Ils refusent de mourir de faim et veulent vivre et agir pour la paix. Nous appelons l'Organisation des Nations unies à lever l'embargo sur l'Irak, dont la population civile, femmes, enfants, vieillards, malades et pauvres, paye le prix, qui est très élevé. C'est une injustice grave que d'opprimer ainsi des innocents ».

- Communiqué final des Patriarches et évêques des Églises catholiques du Moyen-Orient, mai 1999.

"Les vétérans de l'opération Tempête du Désert, tout comme les citoyens d'Irak et du Koweït, ont été victimes de l'une des dernières expérimentations militaires sur des êtres humains. Je crois que cette ignorance est coupable et criminelle ».

- Rosalie Bertell, éminente spécialiste de radio-biologie et pacifiste de renom

ILS ONT DIT...

« Il est temps d'avoir une nouvelle approche envers l'Irak. Nous ne pouvons faire la sourde oreille à la souffrance du peuple et être aveugles face à la fermeture morale de la politique américaine. »

- Conférence des évêques catholiques des États-Unis, novembre 1999.

« Cet embargo fait aussi des ravages psychologiques sur tout le monde. Il en restera sans doute un vif ressentiment envers l'Occident. Qu'espérait-on? Une révolte contre le pouvoir? Ridicule! »

- Mgr Paul Dahdah, archevêque latin à Bagdad, dans une entrevue donnée au journal belge *Le Soir*, 27 janvier 2000.

« Dites-moi à quoi sert cet embargo, au nom de qui dure-t-il depuis dix ans et surtout contre qui? Nous ne cesserons jamais de répéter que c'est un scandale insensé et inhumain et ses conséquences néfastes ne touchent que les pauvres. C'est un acte contre la justice et contre la cause d'une paix humaine dans le monde. »

- Mgr Youssif Habbi, vicaire patriarcal chaldéen et professeur à l'Institut pontifical oriental de Rome, février 2000.

« Les États-Unis veulent tuer l'Irak, tuer aux niveaux mental, psychologique et intellectuel. On cherche à atteindre l'imagination, la pensée du peuple. Dans dix ans, il n'y aura plus de peuple. Mort, il sera. C'est tuer bien plus que par le raisonnement de la nourriture; c'est physique et mental, émotionnel et intellectuel. C'est l'expression même du rien, du néant, tous ces gens meurent dans l'attente, pour rien. Il n'y a pas de frustration, il n'y a que le rien. Ces familles qui attendent, ces femmes seules avec leurs enfants, têtes baissées. Passivité tous les jours de la semaine. Réflexion. Peine. Observez mes sculptures représentant des gens qui regardent une boîte vide : c'est nous, les Irakiens, nous sommes là à regarder notre vie, ce rien, cette boîte vide, notre vie sous embargo. »

- Mohamed Ghani, célèbre sculpteur irakien, janvier 2000.

« L'embargo est pire que la guerre, parce que dans celle-ci on ne rencontre la mort que d'un seul côté : en face. Tandis que l'embargo, c'est la mort qui nous entoure, qui nous menace, quand on rencontre ses amis, quand on pense à faire des projets, à exploiter notre vie personnelle. On sait qu'un jour la guerre finit. Mais l'embargo n'a pas même de définition fixe, il n'y a pas d'horizon derrière lequel on pourrait voir la fin. L'embargo nous écrase, écrase l'humain à l'intérieur de nous. Et on ne nous fait que des fausses promesses. »

- M. Faleh, étudiant en littérature française, Bagdad, janvier 2000.